GRC
GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ POLICIÈRE DEPUIS 1938

GAZETTE

VOL. 74, N° 4, 2012

ENTRETIEN
UNE CINÉASTE BOUSCULE LES PERCEPTIONS DES TRAVAILLEUSES DU SEXE P.34

LA POLICE ET LE MILIEU UNIVERSITAIRE
CIBLER DES PROBLÈMES CONCRETS

PUISER DANS LA RECHERCHE
DES DONNÉES SCIENTIFIQUES AU SERVICE DE LA POLICE P.7

LE « QUIET EYE »
LES MOUVEMENTS OCULAIRES ET LA PRÉCISION AU TIR P.20

LA SCIENCE DE LA PATROUILLE À PIED
LA POLICE DE PHILADELPHIE S'ALLIE À UNE UNIVERSITÉ P.24

TRAGÉDIE DE FIRST AIR
L'INTERVENTION JUDICIAIRE QUI A SUIVI P.32

RCMP-GRC.GC.CA

Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

Canada

COLLÈGE CANADIEN DE POLICE

CANADIAN POLICE COLLEGE

SURPASSEZ-VOUS

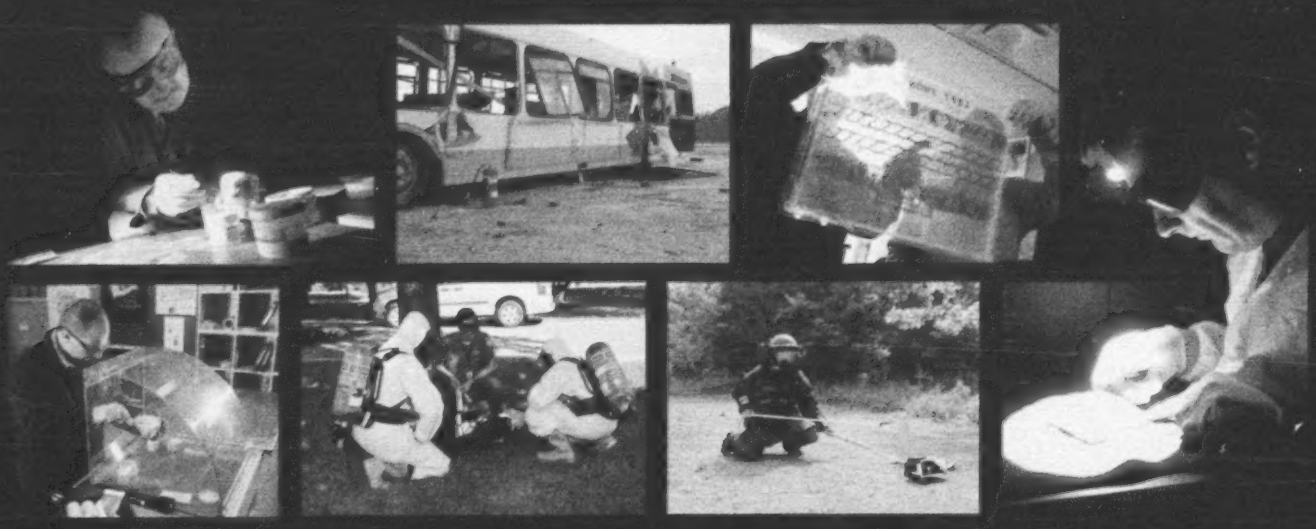

FORMATION POLICIÈRE AVANCÉE ET SPÉCIALISÉE

Ottawa • Chilliwack • International

www.cpc-ccp.gc.ca

Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

Canada

GAZETTE
Au service de la communauté policière depuis 1938
Vol. 74, N° 4, 2012
Une publication de la Gendarmerie royale du Canada

DOSSIERS

7 L'apport de la recherche au milieu policier
10 Les bienfaits de l'exercice pour le rendement cognitif
11 Réalité virtuelle, avantage concret
12 Débat de spécialistes : Quelle est la relation idéale entre la police et les universitaires?
14 Un nouveau test auditif donne de l'espoir aux policiers malentendants
16 La place du partenariat police-universités dans une économie fondée sur la connaissance
18 Des cours conçus en fonction des besoins policiers
19 Immersion en eau froide : Les techniques d'extraction
20 Le « quiet eye », caractéristique du regard qui peut sauver la vie d'un policier
22 Des partenaires universitaires avec la police de Cincinnati
24 Les fondements scientifiques de la patrouille à pied
26 Lien entre le stress et la maladie chez les policiers
28 Lancement de la première étude d'entomologie judicaire dans le Nord

RUBRIQUES

4 Mot de la rédaction
5 Actualités
29 Les faits : Violence à l'arme blanche
30 Reportage : L'enquête OPAPA sur la traite des personnes
32 Reportage : Intervention judiciaire après l'écrasement d'un vol de First Air
34 Entretien avec Rosie Dransfeld, documentariste
35 Nouvelle technologie : Un programme en ligne utilise Twitter pour suivre les incidents
36 À l'avant-scène
38 Dernières tendances : Des chroniqueurs sur le terrain

L'APPORT DE LA RECHERCHE AU MILIEU POLICIER

Si vous trouviez un organisme partenaire capable d'aider votre corps policier à améliorer ses services, à résoudre plus d'affaires, à économiser et à rehausser la sécurité de vos agents, feriez-vous affaire avec lui? Pour la plupart d'entre nous, la question ne se pose même pas.

Mais si on vous demandait de changer votre façon de penser et de fonctionner pour mettre en œuvre ces améliorations? Si vous deviez vous en remettre aux conseils de chercheurs universitaires dépourvus d'une expérience pratique du travail policier?

Malgré le réflexe spontané de repousser toute aide issue de gens de l'extérieur qui ne comprennent pas bien le monde de la police ou celui de se cramponner aux méthodes traditionnelles, de nombreux services de police embrassent volontiers et avec bonheur un partenariat avec des chercheurs.

Comme vous le verrez dans le présent numéro, ces partenariats sont efficaces non seulement parce que la police tire parti des résultats quantifiables et impartiaux de méthodes éprouvées, mais également parce que ces partenariats ouvrent la porte à d'autres possibilités, notamment d'adapter les programmes et les techniques aux besoins spécifiques de la police.

Dans notre article-vedette, Sigrid Forberg se penche sur le travail que certains membres de la GRC ont entrepris avec l'aide des chercheurs – dans des domaines comme les tendances en matière d'auto-stop et la formation aux interventions dans les incidents de violence familiale – afin d'améliorer les services policiers au Canada.

Notre colllaboratrice, Mallory Procunier, aborde deux projets : un programme de conditionnement physique de la GRC et un module de formation par simulateur, tous deux rendus possibles la recherche.

L'agent-détective Michael Arntfield, du Service de police de London, examine l'enthousiasme des services de police canadiens pour le développement de liens entre la recherche universitaire et les milieux opérationnels. M. Arntfield, qui est aussi chargé de cours et de recherche dans deux universités ontariennes, souligne les avantages d'un rapprochement entre les deux milieux.

Différents services nous font part d'autres exemples de ce rapprochement.

Ainsi, le projet de patrouille à pied mis en œuvre par le Service de police de Philadelphie et l'Université Temple. Le professeur Jerry H. Ratcliffe explique le concept et la mise en oeuvre de cette expérience visant à évaluer l'efficacité des patrouilles à pied dans la ville; la relation entre la police et l'université se poursuit encore aujourd'hui.

Le lieutenant-colonel James L. Whalen, du Service de police de Cincinnati, décrit comment son organisation a fait appel à l'Université de Cincinnati pour la conseiller sur la réévaluation et la réorganisation de ses fonctions d'analyse criminelle. Malgré quelques réticences initiales au sein du service, le lieutenant-colonel Whalen souligne que les avantages pour les deux entités dépassaient grandement les coûts engagés.

Par ailleurs, le nombre grandissant d'études aide les policiers à mieux comprendre et à améliorer leur santé et leur sécurité.

Ainsi, la D[re] Joan Vickers, de l'Université de Calgary, fait part de ses recherches sur les mouvements oculaires des agents d'expérience et des recrues durant les exercices de tir, et les caractéristiques qui favorisent le rendement. Par ailleurs, le D[r] John Violanti présente les résultats de ses recherches sur le lien entre le stress chez les policiers et la maladie, et la façon dont les services de police peuvent intervenir pour atténuer les conséquences malheureuses de ce lien.

Les rapports entre les chercheurs et la police ne sont pas toujours faciles, comme le souligne le professeur Ratcliffe, mais avec un peu de coopération et de confiance, il est possible de faire avancer la science policière.

— Katherine Aldred

GAZETTE

ÉDITRICE : Nancy Sample

RÉDACTRICE EN CHEF : Katherine Aldred

JOURNALISTE : Sigrid Forberg

COLLABORATRICE À LA RÉDACTION : Mallory Procunier

GRAPHISME : Lisa McDonald-Bourg

ADMINISTRATION ET DIFFUSION : Sandra Levett

TRADUCTION : Services de traduction de la Direction générale, GRC

IMPRIMERIE : Performance Printing

COMITÉ ÉDITORIAL DE LA GAZETTE : S.é.-m Lori Lynn Colbourne, Insp. Craig Duffin, Sam Jaroudi, Roberta Sinclair, Ph.D., Brian Yamashita, Ph.D.

La Gazette (ISSN 1196-6513) est publiée en versions française et anglaise par la Direction des services de communication nationaux de la Gendarmerie royale du Canada, à Ottawa. La conception de la page couverture ainsi que les articles sont protégés par les droits d'auteur et aucune partie de cette revue ne peut être reproduite sans consentement écrit. Poste-publication, numéro de convention 40064068. *La Gazette* paraît quatre (4) fois par année et est distribuée gratuitement mais en nombre restreint aux services de police et aux organismes d'exécution de la loi. On conseille fortement de la faire circuler. On ne peut pas s'y abonner à titre personnel.

On vous prie de faire parvenir vos lettres, articles et commentaires à la rédactrice en chef de la *Gazette*. La rédaction se réserve le droit de faire la révision. © 2012 GRC.

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS :

La rédactrice en chef : la *Gazette* de la GRC,
73, promenade Leikin,
M-8-1, pièce 801
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
CANADA

Téléphone : 613-843-4570
Courriel : gazette@rcmp-grc.gc.ca
Internet : www.rcmp-grc.gc.ca/gazette

RESTEZ AU COURANT AVEC LA GRC

Visitez notre site Internet : **www.rcmp-grc.gc.ca**

Suivez-nous sur Facebook : **www.facebook.com/grcrcmp**

Suivez-nous sur Twitter : **Twitter.com/grcrcmppolice**

Visualisez nos vidéos sur YouTube : **www.youtube.com/rcmpgrcpolice**

Abonnez-vous aux mises à jour RSS : **www.rcmp-grc.gc.ca/rss/index-fra.htm**

PLUS DE REFUGE POUR LES FUGITIFS EN C.-B.

Les délinquants qui se sauvent en C.-B. après avoir commis un crime dans une autre province ne s'en sortiront plus aussi facilement.

Depuis septembre 2011, le Programme de renvoi des fugitifs de la C.-B. cible les délinquants qui vivent dans la province et qui sont visés par un mandat d'arrêt ailleurs au Canada.

« On veut s'assurer qu'il ne leur sera plus possible de refaire leur vie ailleurs », affirme la cap. Jennifer McDonald, coordonnatrice du programme.

Avant, il était facile pour les fugitifs de se cacher en C.-B. parce que les services de police ne faisaient qu'alerter la province en question lorsqu'ils trouvaient un délinquant. Ce dernier avait alors le temps d'aller se cacher ailleurs.

« Beaucoup de délinquants pensent que leurs mandats d'arrêt ne sont pas valides en C.-B. et viennent donc ici pour échapper à la justice, dit McDonald. Ils commencent à se rendre compte qu'ils peuvent se faire arrêter. »

Le Programme est une initiative conjointe du gouvernement et du bureau du shérif de la C.-B., de la Police de Vancouver et de la GRC. Il vise à rassurer les victimes et à écrouer les délinquants dangereux.

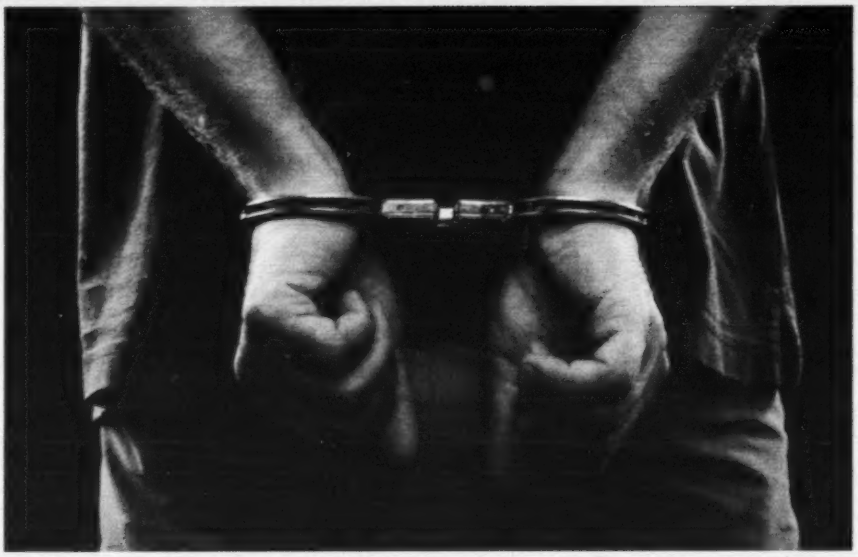

Il y a des agents de liaison du Programme dans la plupart des détachements de la GRC et des services de police de la province. Si un policier tombe sur un délinquant visé par un mandat hors province, il en informe cet agent pour amorcer le processus de renvoi.

McDonald entreprend alors des négociations avec le procureur de la Couronne de la province qui détient le mandat. Parfois les deux provinces se partagent les coûts, parfois le programme en assume la totalité, selon le délinquant et la gravité du mandat.

« En tenant les délinquants responsables de leurs crimes, nous pouvons mettre un terme aux activités qu'ils mènent ici et ailleurs, et aider les victimes à tourner la page », signale McDonald.

— Mallory Procunier

NUMÉROS D'URGENCE – UN ATOUT

Lorsque la police enquête sur un incident grave où le temps est un facteur important, elle ne dispose peut-être pas de ressources pour répondre au téléphone jour et nuit.

Mais diriger les appels au service d'urgence 911 n'est pas la meilleure solution. Avec tout ce qui se passe, les enquêteurs pourraient passer à côté d'un indice nécessaire pour résoudre l'affaire et les téléphonistes du 911 pourraient rater un appel à propos d'un incident.

Les services d'assistance téléphonique sont un moyen de contourner le problème. Alternative Answers (AA), une compagnie canadienne qui fournit le service Échec au crime, offre maintenant des services non anonymes où l'information est recueillie puis les policiers font faire un suivi.

« Le monde est de plus en plus petit, affirme Donna Harms, fondatrice d'AA. Sur You Tube, vous pouvez voir un crime perpétré en Espagne qui se retrouve à la vue de tous en quelques minutes. Alors, pourquoi ne pas avoir un numéro où tout le monde peut fournir de l'information? »

Bob Paterson, retraité de la Police provinciale de l'Ontario et consultant auprès d'AA, soutient que ses années dans le domaine lui ont appris combien les premières heures et les premiers jours d'une enquête sont importants pour la collecte de renseignements – surtout lorsque le temps presse.

« Ces services conviennent à tout ce qui attire l'attention des médias : enfants ou aînés disparus, menaces terroristes, nourriture ou eau contaminée, enlèvements ou agressions graves, déclare Paterson. Ils peuvent être très utiles pour la police durant les premières heures, car ils diminuent la pression ressentie. »

Une pression que Sidney Newman connaît bien. Le directeur du Service de police de Baton Rouge a eu recours à AA lorsque le service qu'il utilisait a fermé en plein cœur d'une enquête sur un tueur en série.

En quelques heures, AA a mis en place un numéro pour lui. Depuis, il utilise le service jour et nuit pour recueillir des indices après les heures normales de travail, un service inestimable selon lui. Il donne l'exemple suivant : si quelqu'un téléphone à 2 h pour dire qu'un individu apportera une arme à feu sur un campus le lendemain matin, ce n'est pas un appel qui peut attendre.

« Disons que vous recevez cinq ou six appels et qu'il s'agit du 5e appel, explique Newman. Sans ce service, vous ne disposez pas de ce temps précieux pour planifier votre intervention si quelqu'un se rend dans une école avec une arme à feu. Ce service n'a pas de prix. »

— Sigrid Forberg

UNIS CONTRE LE CRIME

Grâce à des fonds que lui verse la Colombie-Britannique (C.-B.), l'Unité mixte d'enquête sur le crime organisé (UMECO) est en mesure de poursuivre sa lutte contre les gangs et la violence dans la province.

Créée en 2004, l'UMECO C.-B. comprend 14 services de police. En 2009, le gouvernement lui a octroyé 53,3 M$ au moyen du Fonds fédéral de recrutement de policiers. En février, elle s'est assurée la somme de 66 M$ pendant trois ans.

« L'UMECO est comme le point de rassemblement de tous ces services, unis par un esprit de collaboration régionale visant à neutraliser les individus présentant le plus grand risque pour la sécurité publique », explique le surint. pr. Dan Malo, chef de l'UMECO C.-B.

En près de 10 ans, l'UMECO C.-B. a réussi à atteindre plusieurs de ses objectifs, notamment l'enquête réussie sur des individus haut placés du gang United Nations et la perturbation de leurs activités.

Forte de son effectif dépassant les 400 employés, elle a été en mesure de mettre derrière les barreaux plus de 60 importants membres de gangs depuis 2009.

Des enquêtes antidrogues majeures, telles que le projet E-Pintle ayant mené à la condamnation d'un gangster connu, ou E-Nightshade qui a récemment donné lieu au dépôt d'accusations de meurtre contre deux membres à part entière des Hells Angels, ont abouti à la baisse des crimes liés aux gangs dans la province.

Dans le Lower Mainland, le nombre d'homicides liés aux gangs a chuté de 35 en 2009 à environ huit en 2011. Et le taux de criminalité en C.-B. est à son plus bas niveau depuis près de 40 ans.

Toutefois, d'après le surint. pr. Malo, c'est l'intégration des 14 services de police de C.-B. qui constitue le plus grand succès du programme.

« Rendus ici, nos membres restent fidèles à leur service d'attache, mais ils font désormais partie d'une équipe intégrée au sein de laquelle ils peuvent faire enquête à différents endroits et collaborer avec tous les services de police ouvertement et rapidement grâce à la mixité qui caractérise notre Unité », conclut-il.

— Sigrid Forberg

SHIPRIDER MET LES VOILES

Sept ans après l'ébauche du concept, le projet Shiprider est devenu réalité.

La *Loi sur les opérations transfrontalières intégrées de contrôle d'application de la loi* a reçu la sanction royale le 29 juin 2012, donnant à l'Équipe intégrée de la police des frontières (EIPF) le feu vert pour pourvoir aux 22 postes très prisés en Colombie-Britannique (C.-B.) et en Ontario (Ont.).

« Je pense qu'on a arrêté de compter après 500 courriels au sujet des postes, affirme le serg. Joe Czenze, examinateur du programme des EIPF. On avait 150 postulants pour les 22 postes. »

Le programme intégré transfrontalier maritime fait disparaître la frontière maritime internationale et permet aux membres de l'United States Coast Guard (USCG) et de la GRC de traverser librement la frontière pour mieux prévenir la contrebande et la traite de personnes.

Maintenant que la loi a été adoptée, ces membres pourront faire appliquer la loi dans les deux territoires de compétence.

« C'est une excellente occasion de tirer parti de nos ressources et biens respectifs et c'est un outil efficace pour contrer la criminalité transfrontalière en milieu maritime », soutient Czenze.

Aux frontières Blaine (Washington)-Surrey (C.-B.) et Windsor (Ont.)-Detroit (Michigan), il y aura bientôt des équipes Shiprider à temps plein composées d'un sergent, de deux caporaux et de huit gendarmes.

Sur les bateaux canadiens, trois membres de la GRC et un membre de l'USCG, désigné agent de la paix, travaillent en vertu des lois canadiennes. Aux États-Unis, le membre de la GRC agit comme un agent des douanes américaines et travaille aux côtés d'agents de l'USCG sur un bateau américain.

« On a fait suffisamment de validations de principe pour savoir que Shiprider est efficace des deux côtés de la frontière », déclare Czenze.

Les équipes Shiprider peuvent devoir assurer la sécurité maritime lors d'événements importants. Elles ont déjà participé au Sommet du G20 et aux Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver 2010.

— Mallory Procunier

Un instructeur de la GRC discute avec des policiers qui participent aux exercices de formation du projet Shiprider entre le Canada et les É.-U à Charleston (Caroline du Sud).

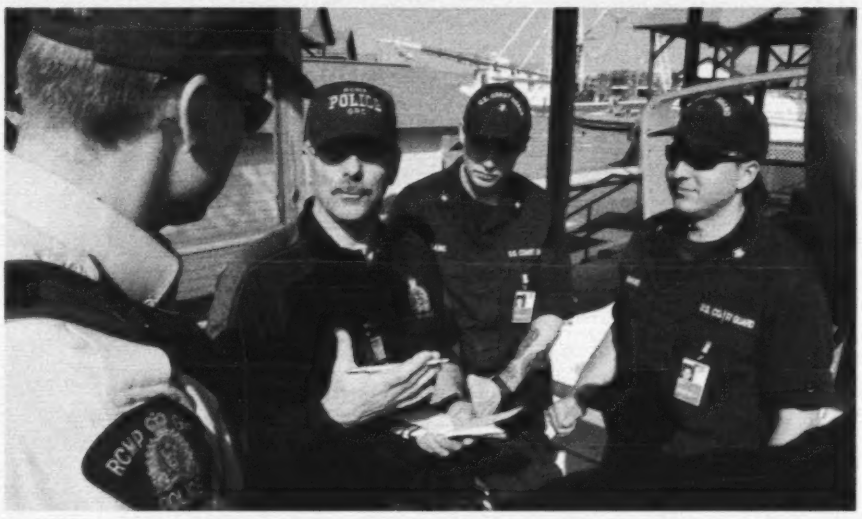

EIPF

En Colombie-Britannique, la GRC collabore avec l'Université Northern British Columbia pour mener des recherches sur l'autostop. Selon la police, des disparitions survenues sur la route 16, souvent appelée la « route des pleurs », auraient un lien avec l'autostop.

QUAND POLICIERS ET CHERCHEURS SE DONNENT LA MAIN

UNE COLLABORATION QUI FAVORISE LE PROGRÈS

Par Sigrid Forberg

Dans des milieux comme celui de la police, les traditions prennent beaucoup de place.

Le passé a certes son importance, mais maintenir des pratiques de longue date pour la simple raison qu'elles sont en vigueur depuis toujours n'est pas la meilleure façon d'aborder le travail policier dans le contexte d'aujourd'hui.

Des membres aux quatre coins du pays remettent d'ailleurs en question bon nombre de ces « pratiques exemplaires » et s'efforcent de trouver des solutions novatrices avec l'aide de partenaires trouvés chez les chercheurs et les universitaires.

DIAGNOSTIQUER LES PROBLÈMES

En 2001, la GRC avait fait appel à Linda Duxbury, professeure en administration des affaires à l'Université Carleton, pour réaliser une étude sur le bien-être de ses membres.

Prenant appui sur des données recueillies à l'échelle du pays auprès de 30 000 travailleurs de tous les secteurs, elle a produit un rapport, intitulé *La GRC hier, aujourd'hui et demain*, où l'on peut lire que toute l'organisation est réfractaire au changement et qu'elle devrait tâcher de remobiliser ses employés en les invitant à participer aux changements nécessaires.

Dix ans plus tard, l'Association canadienne des commissions de police demandait à M^me^ Duxbury de se pencher sur la conciliation travail-vie dans l'ensemble de la collectivité policière canadienne. Elle a découvert que les choses n'avaient pas beaucoup changé.

D'après le sondage qu'elle a mené auprès de 4 500 agents de 25 organismes, les policiers du pays entier souffrent de stress et de problèmes de santé attribuables à de longues heures de travail, au manque de personnel et à d'importantes obligations familiales.

« C'est un problème de fatigue émotive, estime-t-elle. On a atteint un point de non-retour dans l'optimisation des ressources. Il en résulte un effectif ravagé par le stress et dépourvu d'outils pour y faire face, ce qui entraîne toutes sortes de coûts cachés. »

En tant qu'intervenante de l'extérieur abordant la situation dans une perspective de gestion des affaires, Linda Duxbury se croit idéalement placée pour évaluer objectivement les résultats, d'autant plus crédibles qu'il s'agit de données concrètes venant directement des employés.

« Je n'ai pas d'idées préconçues, soutient-elle. C'est un travail dangereux, scruté de près par le public et exposé aux compressions budgétaires parce que financé par le gouvernement. »

JETER DES PONTS

En période d'austérité financière, il est normal que la population s'attende à ce que la police étire autant que possible ses ressources, mais l'exercice est délicat, surtout quand les mesures de prévention et

d'intervention figurent parmi les premières compressions envisagées.

En Saskatchewan, la GRC travaille à conclure des protocoles d'entente avec l'Université de la Saskatchewan et l'Université de Regina pour la réalisation d'études sur des enjeux qui l'intéressent.

Le surint. Bob Mills, du Service de la stratégie opérationnelle de la Saskatchewan, dit que son groupe se penche sur diverses stratégies de réduction du crime fondées sur des faits. L'avantage des consultations externes, surtout auprès d'organismes constitués en bonne partie de chercheurs, tient à la crédibilité qu'elles confèrent, comme l'a souligné M^me^ Duxbury.

Les consultations de ce genre aident aussi la GRC à s'adapter aux réalités changeantes de son milieu, réalités avec lesquelles il lui arrive de perdre contact.

« On n'est pas au courant de tout, reconnaît le surint. Mills. On s'en aperçoit quand quelqu'un se fait démolir pendant un procès ou que la dernière étude remet en question des pratiques établies. C'est ce qui m'a fait prendre conscience du besoin d'entrer dans le jeu. »

Pour bien des membres de la Gendarmerie, c'est tout un virage. Les universitaires sont des penseurs; c'est leur travail de tout remettre en question. Mais la GRC accepte mal les critiques de l'extérieur, constate le surint. Mills. Une attitude typique du milieu policier.

« On a tendance à rejeter en bloc beaucoup d'idées nouvelles, explique-t-il, alors que les universitaires, eux, adorent l'innovation. Ils aiment faire des propositions et les mettre à l'essai. »

Le surint. Mills ajoute que la conclusion de tels partenariats proactifs apporte des avantages à tous. Les protocoles d'entente ne sont qu'une façon de s'assurer que la GRC reste branchée sur le milieu universitaire – et à jour dans les méthodes qu'elle emploie.

INVESTIR DANS L'INGÉNIOSITÉ

D'autres provinces commencent aussi à voir l'importance des relations de ce genre et à vouloir les officialiser. Le serg. Frank Paulicelli, sous-officier responsable des stratégies jeunesse de la GRC en Colombie-Britannique, est d'avis que l'investissement initial vaut largement le coup.

« Je trouve essentiel d'examiner nos façons de faire, mais l'exercice exige un soutien spécialisé, précise-t-il. Nous avons des partenariats avec plusieurs universités, chose courante maintenant, et d'après mon expérience, elles sont très heureuses de collaborer avec nous. »

Le serg. Paulicelli y voit plus qu'une question de crédibilité : c'est aussi une façon d'économiser. Il ajoute que la GRC maintient parfois des initiatives de longue date simplement pour ne pas perdre tout le temps et l'argent qui y ont été consacrés sans évaluation aucune. Cette attitude est toutefois en train de changer.

Des évaluations qui coûteraient 30 000 $ à la Gendarmerie peuvent être réalisées par des universités à prix bien moindre, tout en offrant d'intéressantes possibilités d'apprentissage à des étudiants de premier cycle et de cycles supérieurs.

Un tel partenariat entre l'équipe du serg. Paulicelli et l'Université Fraser Valley a mené au lancement récent d'un projet pilote dans quatre détachements. Les chercheurs de l'université ont créé une base de données qui a été ajoutée au système informatique d'une voiture de police et qui encourageait le renvoi extrajudiciaire de clients et de jeunes à divers organismes.

« Il se fait énormément de recherche, mais elle ne se rend pas jusque sur le terrain, déplore le serg. Paulicelli. En exposant les besoins d'évaluation et les résultats attendus aux chercheurs, on obtient des services très utiles à faible coût, et ils en tirent un article intéressant. »

ORIENTER LES DISCUSSIONS

Quand elle collabore avec le milieu universitaire, la police peut avoir son mot à dire sur les sujets de recherche.

L'insp. Eric Brewer, chef de la Sécurité routière du district Nord à Prince George,

DES CHAIRES DE RECHERCHE PARTICIPENT À LA RÉDUCTION DU CRIME

Lorsque le s.-comm. GaryBass, commandant divisionnaire de la GRC en Colombie-Britannique, s'est rendu compte de l'étendue du fossé entre les universités et la police, il a trouvé un moyen de les rapprocher.

C'est ainsi qu'il a créé, il y a huit ans, trois chaires de recherche, deux à l'Université Simon Fraser et une autre chaire en réduction du crime à l'Université de Fraser Valley (UFV). Pour le titulaire actuel à l'UFV, Darryl Plecas, D.Ed., l'écart était manifeste dans le genre d'études que les chercheurs produisaient.

« Les policiers soulignaient constamment que les universitaires ne saisissaient pas réellement le côté pragmatique de la police, explique Darryl Plecas. On faisait état de phénomènes dans les études, mais sans vraiment comprendre la nature des enjeux sous-jacents.»

De leur côté, les chercheurs alléguaient que sans accès à des données essentielles de la police, ils ne pouvaient avoir une perspective réaliste, et on ne pouvait donc attendre d'eux des conclusions entièrement exactes. Pour le s.-comm.Bass, la solution consistait pour la police à accorder aux professeurs le libre accès aux données et à financer des recherches policières en permanence, ce qui était exceptionnel à l'époque.

En tant que titulaire de recherche, Darryl Plecas a réalisé 75 projets différents qui ont aidé la GRC à réduire le crime en C.-B. En mobilisant des membres de la GRC et des étudiants de premier cycle pour les recherches, M. Plecas a pu formuler des recommandations et des rapports qui ont propulsé la GRC à l'avant-plan de la répression dans le monde.

« Aucun autre État occidental n'a su réduire autant le crime que nous l'avons fait en Colombie-Britannique, ajoute M. Plecas. Les stratégies élaborées par la GRC ont vraiment ouvert la voie.»

Non seulement cette chaire a-t-elle contribué à la réduction du crime, mais nombre des étudiants dirigés par Darryl Plecas ont par la suite été embauchés par la GRC en tant que chercheurs.

« Pour l'Université, la chaire joue un rôle primordial, explique Darryl Plecas. Au bas mot, nous avons produit plus d'études dans les huit dernières années que dans les 80 années qui ont précédé. Et nous avons créé plus de possibilités d'apprentissage pour nos étudiants que jamais auparavant.»

—Sigrid Forberg

en Colombie-Britannique, dit avoir été inspiré par une étude sur la faune réalisée par l'Université Northern British Columbia (UNBC).

Dans le cadre de cette étude, on avait remis un appareil GPS à des camionneurs en leur demandant d'appuyer sur un bouton chaque fois qu'ils verraient un animal sauvage. L'insp. Brewer y a vu une méthode qui pourrait s'appliquer à l'étude des tendances d'autostop.

Les dernières années ont vu disparaître bien des personnes sur la route 16, dans le nord de la Colombie-Britannique, souvent appelée la « route des pleurs ». Le groupe de travail provincial sur les femmes disparues commençait à se pencher sur la possibilité d'un lien avec l'autostop.

L'insp. Brewer s'est donc adressé à l'UNBC pour tenter d'en découvrir davantage. Il avait l'impression que les gens s'ouvriraient plus facilement à des universitaires qu'à des policiers pour parler de sujets délicats.

« On entend régulièrement parler du manque de confiance entre les Premières nations et la police, observe-t-il. Que cet obstacle soit réel ou seulement perçu, je pense qu'en l'éliminant, on peut obtenir des informations beaucoup plus concrètes. Les gens hésitent moins à parler franchement et à fournir des réponses qui peuvent être utiles. »

Il faudra probablement encore une année pour recueillir les données empiriques nécessaires, mais la GRC tire déjà profit de l'information obtenue à ce jour. Elle s'efforce aussi de parler aux autostoppeurs et de documenter ses contacts avec eux.

« On veut leur faire comprendre que, s'ils disparaissent, on aura au moins un point de départ, explique l'insp. Brewer, ce qui n'était pas le cas dans la plupart des disparitions survenues auparavant. On ne savait pas où les victimes se trouvaient lorsqu'elles avaient disparu. »

ÉVOLUER DANS LES DEUX MONDES

Le fait d'établir de tels contacts peut beaucoup faciliter les démarches d'enquête. Roberta Sinclair (Ph. D.), membre civile du Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants (CNCEE) de la GRC, dirige l'équipe de recherche.

Également professeure auxiliaire à l'Université Carleton, elle connaît aussi bien le milieu universitaire que celui de la GRC et peut informer les deux parties des découvertes, des éléments nouveaux et des besoins prévus de l'étude.

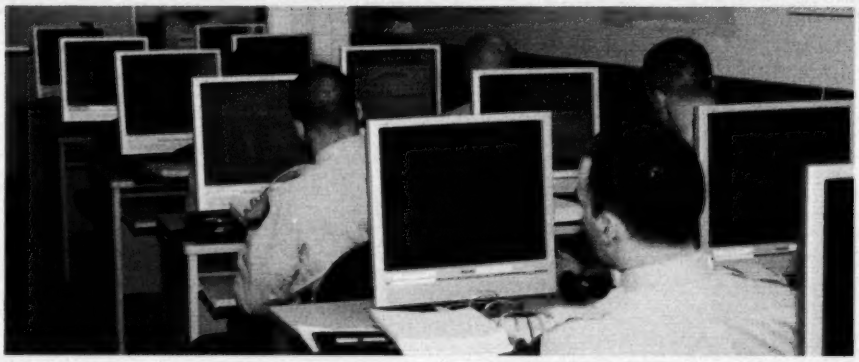

GRC

Le programme de formation de l'insp Richard Konarski sur la violence au foyer fera bientôt partie des cours normalisés à la Division Dépôt, l'école de formation de la GRC.

« Pendant longtemps, il n'y a eu aucune interaction entre les universités et la police, rappelle-t-elle. Nombre de chercheurs souhaitent pourtant que leurs travaux aient une utilité pratique. Ils ont beaucoup d'information, et si on l'utilise comme il faut, tout le monde sera gagnant. »

Elle ajoute que les prédateurs qui exploitent des enfants sur Internet n'hésitent pas, eux, à collaborer et à utiliser les nouvelles technologies. Pourquoi la police n'en ferait-elle pas autant?

En mettant à profit ses relations avec les universités et les chercheurs, la GRC peut rester au fait des techniques et des champs d'étude de pointe. Quant aux universitaires, ils apprennent beaucoup dans leurs échanges avec les policiers, ce qui enrichit leurs recherches.

Le CNCEE accueille chaque année des étudiants de premier cycle et de cycles supérieurs qui ont ainsi la chance inouïe de faire un stage de recherche et de perfectionnement dans le domaine qu'ils ont choisi, tout en faisant bénéficier le Centre d'une perspective nouvelle.

« Mieux nous enquêterons, mieux nous pourrons protéger nos collectivités et nos enfants, et plus nous montrerons qu'il ne faut pas sous-estimer la capacité de la police à réprimer les crimes de ce genre », fait valoir M^me^ Sinclair.

ALLER AU BOUT DE SA CURIOSITÉ

La conciliation parfaite des intérêts de la police et des chercheurs fait partie du travail de l'insp. Richard Konarski depuis 34 ans.

Aujourd'hui chef du Détachement de Mission, en Colombie-Britannique, l'insp. Konarski a été chargé de se pencher sur l'équipe de lutte contre la violence au foyer d'un autre corps policier au milieu des années 1990. Voyant qu'il connaissait mal le sujet, il a décidé de retourner à l'école.

Pendant sa maîtrise, il a animé un groupe de consultation formé de survivants de la violence au foyer et a senti d'emblée le besoin de révéler qu'il était policier. La réaction des participants l'a renversé.

« Une heure durant, on m'a assommé de critiques sur tous les aspects possibles de l'interaction entre policier et victime, résume-t-il. J'en ai conclu qu'il fallait peut-être demander à nos premiers clients de nous exposer leurs besoins. »

La tendance à rejeter la faute sur la victime et à la voir comme un témoin imprévisible, moins utile qu'une pièce à conviction tangible, nuisait aux enquêtes sur les incidents de violence au foyer. D'où l'impression négative qu'avaient les victimes de la police.

L'insp. Konarski a depuis mis au point une formation sur la violence au foyer qui se fonde sur des faits et qui fera bientôt partie des programmes normalisés de l'École de la GRC. Les essais ont connu un succès éclatant : les condamnations ont grimpé de 50 %, alors que les abandons d'accusations ont chuté de 50 %, et les rétractations de victimes, de 80 %.

Ce résultat, l'insp. Konarski affirme le devoir à sa volonté de remettre en question ses propres croyances et les pratiques acceptées comme « exemplaires ».

« Il faut valoriser le raisonnement critique, estime-t-il. Il est absurde de s'imaginer qu'on a réponse à tout. Même Einstein n'a jamais cessé d'innover, marchant toujours sur les traces des grands penseurs qui l'avaient précédé. C'est ça, la quête du savoir. »

LE CERVEAU AUX COMMANDES

UNE ÉTUDE DE LA GRC MET EN LUMIÈRE LES BIENFAITS DE L'EXERCICE COGNITIF

Par Mallory Procunier

Pour les policiers, la forme physique est une nécessité évidente. Un groupe de chercheurs d'universités reconnues a cependant montré aux membres de la GRC en Saskatchewan que l'exercice ne se limite pas à perdre du poids ou à courir rapidement.

Fiona Vincent, conseillère en condition physique et mode de vie pour les membres de la Saskatchewan, a pressenti le Dr Lindsay Shaw, psychologue des sports et membre du groupe RTSG Neuroscience Consultants de Boston, en vue de créer des tests de rendement cognitif qui ont depuis été adoptés par le programme re*PARE* your *PARE*, qui vise l'amélioration du mode de vie.

Le programme, d'une durée de 12 semaines, s'adresse aux membres qui ne sont pas capables de réussir le Test d'aptitudes physiques essentielles (TAPE) – un test de forme physique administré aux membres réguliers de la GRC pour veiller à ce qu'ils aient les capacités physiques d'assumer leurs tâches opérationnelles – dans le délai visé, soit moins de quatre minutes.

Ces membres peuvent de leur propre chef travailler avec un professionnel du groupe de la condition physique et du mode de vie pour renforcer leurs muscles et améliorer leur forme cardiovasculaire afin d'exécuter le TAPE en moins de quatre minutes.

Mme Vincent voulait savoir l'effet d'une forme améliorée sur la capacité des policiers de raisonner et de traiter l'information.

« Cette recherche était tout à fait dans nos cordes et c'était un exemple éloquent de l'utilisation de l'exercice comme moyen d'améliorer le rendement, ce qui est justement l'objet de nos études », explique Lindsay Shaw.

DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Le Dr Shaw et ses collègues ont aidé le groupe de Fiona Vincent à observer les changements cognitifs et émotionnels provoqués par l'exercice. Les consultants ont également aidé Fiona à expliquer aux membres de la GRC le cycle activité-repos et les effets de l'exercice sur le sommeil.

Pour ce faire, les membres ont porté un accéléromètre destiné à surveiller leurs mouvements et leur sommeil. Ils ont également subi des tests chronométrés pour évaluer le fonctionnement de leur cortex préfrontal – la partie du cerveau où surviennent les fonctions exécutives et cognitives de haut niveau comme la planification, l'organisation et l'évaluation. Dans un des tests, les participants devaient nommer tous les articles dans une cuisine et dans un autre, énumérer autant de mots que possible commençant par une certaine lettre.

GRC

Des chercheurs travaillent avec la GRC en Saskatchewan en vue de sensibiliser les membres aux bienfaits de l'exercice sur le rendement cognitif.

« Nous savions par les résultats de tests en laboratoire que l'exercice a des effets très positifs sur les fonctions exécutives, c'est pourquoi nous voulions voir si c'était le cas chez des policiers hautement fonctionnels s'exerçant dans un cadre supervisé, explique le Dr Shaw. La première phase a révélé une amélioration des fonctions cognitives et de la régulation des émotions.

S'ENTRAÎNER POUR LA SANTÉ, PLUTÔT QUE POUR L'ESTHÉTIQUE

Mme Vincent, le Dr Shaw et leurs collègues souhaitent faire comprendre à la communauté policière les avantages de l'exercice, au-delà de la perte de poids.

Si la force et l'agilité sont importantes pour le travail policier, un esprit vif l'est tout autant.

Lorsqu'un suspect met la main dans sa poche pour en retirer quelque chose, le cerveau doit décider très rapidement s'il s'agit d'un portefeuille ou d'un pistolet.

« Ces fractions de seconde où le cerveau traite l'information sont fatidiques, explique le Dr Shaw. La personne qui est en forme a un avantage indéniable à cet égard. »

Depuis sa création en janvier 2010, le programme re*PARE* your *PARE* a accueilli 150 participants. Collectivement, ces policiers ont perdu des centaines de livres et amélioré leur performance au TAPE de 30 à 40 secondes en moyenne.

« Tous les membres n'atteignent pas encore la norme de 4 minutes, mais je pense qu'ils comprennent maintenant l'avantage et l'importance d'y parvenir, ajoute Mme Vincent.

Il est facile pour les membres de prendre part de leur propre chef au programme, car les entraîneurs sont disposés à les rencontrer à leur détachement pour concevoir un entraînement personnalisé visant à les amener à améliorer leur mode de vie. C'est un élément crucial selon Mme Vincent puisque cela reflète l'engagement de la GRC envers la santé de ses employés.

UNE NOUVELLE PERSPECTIVE D'APPRENTISSAGE

L'équipe de chercheurs retourne à Regina cet automne pour participer à l'analyse des résultats de l'étude en vue d'appliquer le programme au travail policier. Les chercheurs espèrent créer un test informatisé dans le cadre duquel les membres auront à identifier un suspect parmi un échantillon de visages.

D'ici là, le programme continue d'améliorer la vie des membres de la Saskatchewan, qui ont fait de la forme physique une priorité.

« Dans la culture de la police, si on ne peut prendre soin de soi, on ne peut s'occuper correctement des autres », conclut Mme Vincent. »

RÉALITÉ VIRTUELLE

LES SIMULATEURS DONNENT UNE LONGUEUR D'AVANCE AUX CADETS

Par Mallory Procunier

La Division Dépôt, l'école des cadets de la GRC à Regina, en Saskatchewan, est reconnue comme un chef de file en matière de formation policière. Avec son Groupe de la formation par simulateurs (GFS), elle arrive aussi au premier rang pour l'emploi de technologies éducatives.

UN ENSEIGNEMENT DE POINTE

Ces trois dernières années, la simulation est devenue une partie intégrante de la formation à Dépôt.

Elle vient compléter l'enseignement sur la prise de décisions et la reconnaissance des dangers que reçoivent les cadets lorsqu'ils apprennent à conduire une auto-patrouille et à tirer au pistolet. Elle aide aussi à développer leur jugement en situation de recours à la force.

« On optimise la formation en multipliant les possibilités offertes aux cadets », explique Greg Krätzig, analyste d'Innovation et Recherche en formation, à la Division Dépôt. « Les essais pratiques enrichissent beaucoup l'expérience d'apprentissage par leur réalisme. »

M. Krätzig fait partie du groupe de travail canado-américain sur les technologies de simulation, où sont représentés le FBI et le service secret des États-Unis, la GRC, le ministère de la Défense nationale ainsi que Recherche et développement pour la défense Canada. Les membres de ce groupe échangent sur les études dans le domaine et se rendent auprès d'entreprises et d'universités pour s'informer de l'avancement des recherches et des technologies.

M. Krätzig travaille aussi à un doctorat à l'Université de Regina, où il examine l'application sur le terrain de compétences acquises au moyen d'une formation par simulation. Son bagage particulier lui permet d'aborder cette méthode d'enseignement dans une perspective empirique.

« Avec le temps, des faits solides viendront prouver l'utilité de cette technologie, mais un nouveau questionnement s'imposera chaque fois qu'on voudra essayer quelque chose de différent, prévient-il. Cette technologie est nouvelle pour le milieu policier, et son adoption doit se fonder sur des recherches qui en confirment le caractère défendable et l'efficacité par rapport aux résultats escomptés. »

DE LA SIMULATION À LA RÉALITÉ

Le GFS compte actuellement huit simulateurs de conduite. Assis dans un siège de voiture, le cadet entreprend une série de scénarios de complexité croissante qui se déroulent sur trois écrans installés côte à côte. Il peut être appelé à dégager une intersection, à actionner les gyrophares et la sirène ou à collaborer avec des collègues pour répondre à une demande d'intervention.

Le lendemain, il appliquera la compétence acquise par simulation au volant d'une véritable auto-patrouille, sur une piste fermée qui ressemble à un quartier urbain ou à l'extérieur du complexe de formation, sur les rues de Regina et des environs où circule le public.

« C'est ce qu'on appelle de l'étayage, explique Greg Krätzig. Le cadet utilise ses nouvelles connaissances pour faire un essai pratique. »

Le GFS a aussi mis au point une version virtuelle du champ de tir de la Division Dépôt.

À des fins de recherche, des instructeurs ont présenté dans ce contexte virtuel le cours complet de 18 semaines sur le tir au pistolet à deux troupes de cadets, qui ont tous réussi leur épreuve de qualification finale.

« Le cours peut être entièrement présenté de façon virtuelle, et la mise en application des compétences ainsi acquises se fait très bien par la suite, pas juste à l'épreuve de qualification initiale, mais aussi à la requalification de l'année suivante », précise Greg Krätzig.

Les instructeurs conviennent cependant que pour développer leur adresse au tir, les cadets doivent s'habituer à la manipulation, au chargement et à l'effet de recul d'une arme véritable.

« Quand on tient un pistolet qui peut tuer quelqu'un pour de vrai, on ne tire pas de la même façon, estime le cap. Michael Hyde, instructeur au GFS. Quand c'est un outil de formation inoffensif, on est plus à l'aise et plus ouvert à l'enseignement. »

UNE MÉTHODE RENTABLE

L'emploi de simulateurs ne vise pas seulement à tirer profit de technologies de pointe. Cette méthode accélère la formation des cadets, réduit les besoins en ressources et favorise une rétroaction accrue de la part des instructeurs.

Les simulateurs permettent aussi aux cadets de tester des compétences qu'ils n'acquerraient normalement pas avant de quitter Dépôt et de se retrouver sur le terrain.

« Il y a des pratiques exemplaires à suivre au moment de traverser une intersection au volant d'un véhicule d'urgence, et le seul moyen de s'y exercer en toute sécurité dans des circonstances contrôlées, c'est de faire une simulation virtuelle », conclut le cap. Hyde.

Deux cadets utilisent le simulateur de jugement pour les situations de recours à la force.

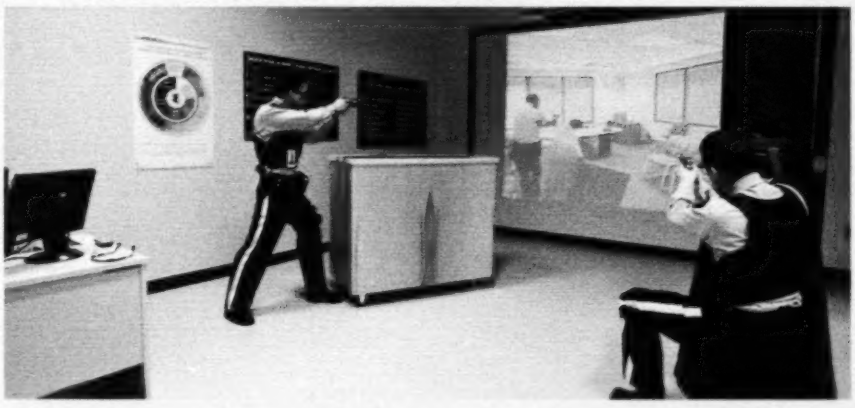

SD

QUELLE EST LA RELATION IDÉALE ENTRE LA POLICE ET LES UNIVERSITAIRES?

LES SPÉCIALISTES

- **Michael E. Buerger, Ph. D., programme de justice pénale, Université Bowling Green State**
- **Surint. Bob Mills, officier responsable, Service divisionnaire de la stratégie opérationnelle de la Saskatchewan, GRC**
- **Jason Roach, Ph. D., directeur du groupe de la criminalité et de la police, Université de Huddersfield, Royaume-Uni**

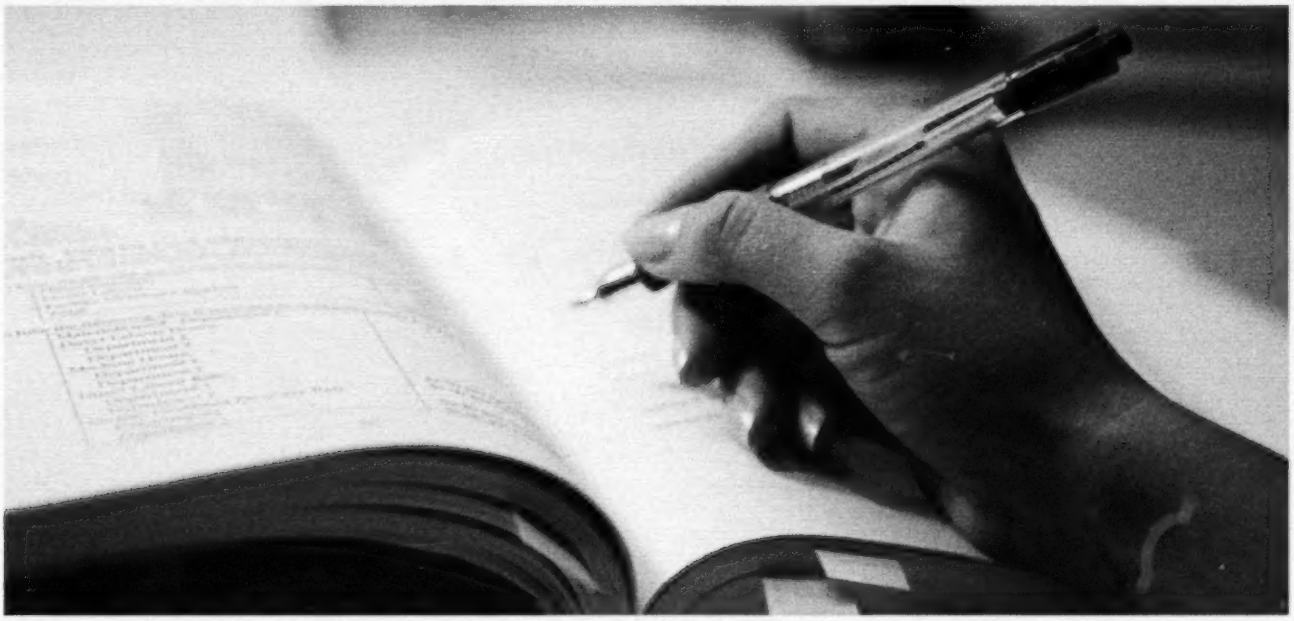

PROFESSEUR MICHAEL E. BUERGER

Les services de police et les chercheurs universitaires ont le souci commun de trouver la vérité. Seulement, leur quête se mène dans des milieux différents. Les uns travaillent dans un contexte plutôt circonscrit, se penchant sur des incidents isolés ou sur quelques crimes interreliés; les autres évaluent habituellement l'efficacité opérationnelle sur une plus grande échelle, appliquant des méthodes statistiques pour interpréter un fort volume de données. Ils ont chacun leur façon de voir l'enjeu, qu'il s'agisse de criminalité, de relations sociopolicières ou d'autre chose.

Les agents et les services de police possèdent des connaissances détaillées sur différents incidents et contrevenants. Malheureusement, la plupart de ces connaissances ne sont pas documentées officiellement, et la mémoire humaine tend à retenir les affaires particulièrement marquantes plutôt que les dossiers ordinaires. Même dans les cas où il y a rapport officiel, celui-ci omet une bonne partie des détails pertinents et porte la marque de son auteur. (A-t-on déjà vu un rapport de police qui faisait mal paraître l'agent?)

Les chercheurs, eux, constituent des bases de données à partir de leur propre travail ou de celui d'autres intervenants, dont la police. Cette méthode finit par produire des données plus complètes et plus cohérentes, mais escamote les détails qui permettraient une analyse éclairée. C'est pourquoi les conclusions des chercheurs tranchent souvent avec les perceptions de la police quant à un problème donné.

La collaboration favorise une compréhension finement nuancée des problèmes que doit affronter la police, de l'efficacité de ses tactiques et stratégies, ainsi que de l'évolution de la criminalité. Elle exige aussi une grande confiance, qui ne s'installe qu'avec le temps. La stabilité requise fait parfois défaut, tant chez les cadres policiers que chez les universitaires, mais il y a d'énormes avantages à cultiver des relations sur le terrain.

Par le passé, le soutien policier fourni aux chercheurs consistait surtout à monter des opérations pour mettre leurs théories à l'essai. « Vous vous pointez chez nous, vous bousillez tout, puis après un an ou deux, vous revenez nous faire la morale », a résumé un chef de police à ce sujet. Maintenant partenaires à part entière dans la recherche, les organismes de police participent désormais à la conception des études d'évaluation dans un souci d'optimisation des ressources.

La recherche concertée en milieu universitaire ouvre aussi de nouvelles perspectives en conjuguant sciences sociales et sciences pures. Une nouvelle collaboration entre l'Université Bowling Green State et l'Ohio Bureau of Criminal Investigation permet d'accélérer la validation de techniques scientifiques de pointe pour le laboratoire de criminalistique. Il est aussi question de faire l'analyse rétroactive d'enquêtes closes pour relever les faiblesses dans le but d'améliorer la formation et la supervision.

Finalement, les études universitaires sur certaines questions sociales qui intéressent la police (dont le vieillissement, les troubles

mentaux et l'abandon de toxicomanies) peuvent, moyennant une contribution policière optimale assujettie à une validation de rigueur scientifique, se traduire par des programmes de formation pointus et intégrés.

SURINT. BOB MILLS

En 2006, j'ai eu le privilège de passer une dizaine de mois à travailler dans un laboratoire de recherche avec le département des études judiciaires de l'Université de Regina.

Quand j'ai assisté à ma première réunion, j'ai vu, aux murs de la salle de conférence, des centaines d'affiches, d'articles, de livres, de thèses et de dissertations traitant d'à peu près tous les aspects du travail policier, et pourtant généralement inconnus dans le métier.

Les chercheurs ne faisaient pas appel à la police, et celle-ci ne leur ouvrait pas ses portes. Cette mine d'information restait donc inaccessible aux principaux intéressés. Et que dire de tous ces étudiants des programmes spécialisés et des cycles supérieurs qui essayaient de trouver des sujets de recherche pertinents dans le domaine policier, pour finalement produire des travaux sur des questions dépassées, voire sans rapport avec les réalités actuelles du métier. Bref, de belles occasions échappaient aux deux camps.

Policiers et universitaires ne voient pas toujours les choses du même œil, et leurs divergences sont souvent étalées dans les médias et sur d'autres tribunes publiques. Les observations des chercheurs, formulées à leur sens dans un esprit de critique constructive, peuvent piquer au vif les corps policiers, agacés de se voir adresser ce qu'ils perçoivent comme des reproches de la part d'un groupe qui ne comprend pas les réalités de leur univers. Malgré les importants progrès réalisés ces dernières années, la relation entre ces deux milieux laisse encore beaucoup à désirer. Alors à quoi devrait-elle ressembler?

Tout d'abord, la police doit avoir son mot à dire sur les sujets de recherche. Il n'y a rien de plus frustrant pour un chercheur que de voir que son travail n'intéresse personne. Et du point de vue de la police, les études sans rapport avec l'actuel contexte opérationnel ne font que renforcer le stéréotype du chercheur dans sa tour d'ivoire.

La police doit aussi être prête à accepter les critiques constructives. Les universitaires évoluent dans un monde où les collègues s'évaluent entre eux et débattent constamment d'idées nouvelles. La police s'est jusqu'ici montrée réfractaire à ce genre de dialogue, surtout avec des institutions de l'extérieur. Pour avoir une relation fructueuse avec les chercheurs universitaires, elle doit reconnaître que leur travail peut lui être utile.

La police doit enfin accepter de soutenir financièrement la recherche universitaire. C'est peut-être le point le plus fondamental. La publication d'études sur des questions policières attire peu d'investisseurs en dehors du gouvernement et du milieu policier. Si vous trouvez un nouveau moyen de vendre des voitures, on se ruera à votre porte; si vous découvrez un outil pour la sélection des aspirants policiers, votre recherche changera peut-être les méthodes de recrutement, mais on sera peu enclin à la financer.

La police peut tirer profit des connaissances et des compétences des universitaires, mais seulement si les deux parties font un effort réel pour entrer en relation, sans quoi nous continuerons de nous lorgner avec méfiance du coin de l'œil tout en restant campés sur nos positions, ce qui nous fera rater d'intéressantes occasions de progresser.

JASON ROACH

La relation idéale entre les milieux policier et universitaire consisterait à lutter en tant que partenaires égaux contre la criminalité et le désordre. Reste à savoir comment y arriver. Voici mes cinq meilleurs conseils à cet égard, dans l'espoir qu'ils favoriseront l'atteinte d'une relation positive (sinon idéale).

1. *La relation doit être avantageuse pour les deux parties.*
Toute relation stable et durable doit reposer sur un fondement solide. Les universitaires qui sollicitent l'aide de la police ont intérêt à expliquer d'emblée comment leur recherche avantagera les agents sur le terrain.

Malheureusement, bien des études criminologiques passent inaperçues parce qu'elles sont mal présentées et qu'elles laissent entrevoir peu d'utilité pratique pour les policiers ou pour d'autres. Il faut examiner les avantages réciproques d'un projet de recherche en début de relation pour éviter les malentendus et les déceptions ultérieures.

2. *Trouvez un terrain d'entente et utilisez un langage à la portée des deux parties.*
J'ai déjà lu dans une revue que la communication est la clé d'une relation solide. Pour que la relation entre policiers et chercheurs soit efficace, les deux parties doivent comprendre ce qui est attendu d'elles, à défaut de quoi elles risquent un scénario du genre « ma femme ne me comprend pas », qui ne peut que mal finir.

3. *Établissez une confiance réciproque.*
Certains chercheurs font des vœux pieux de confidentialité puis vendent leur âme aux médias sans réfléchir aux sentiments des policiers, des victimes et de leurs familles. Ils en obtiendront peut-être un contrat pour la publication d'une œuvre sordide comme celles qui se vendent un peu partout dans les aéroports, mais leur relation avec la police risque de connaître une fin douleuse qui refroidira considérablement l'ardeur de cette dernière devant toute perspective de collaboration ultérieure.

4. *Gardez à l'esprit que la recherche et le travail policier ne sont pas incompatibles.*
Les policiers sont souvent idéalement placés pour cerner les besoins et effectuer des recherches pertinentes, surtout avec un encadrement approprié de la part d'universitaires. Les résultats peuvent être publiés ailleurs que dans les revues spécialisées, par exemple dans des périodiques professionnels, beaucoup plus accessibles aux gens sur le terrain.

5. *Dans la mesure du possible, les universitaires devraient mener leurs projets de recherche en collaboration avec des collègues policiers.*
Deux anciens policiers m'aident souvent dans mes projets de recherche. L'un d'eux avait le grade de surintendant-détective en chef. Je suis convaincu que, sans leur expérience et leurs connaissances précieuses, une bonne partie de ma recherche serait impossible.

Par exemple, j'ai récemment demandé à un collègue détective s'il avait déjà reçu une formation sur les préjugés cognitifs. Son « non » catégorique m'a amené à concevoir un atelier d'un jour pour les enquêteurs supérieurs sur les pièges associés aux préjugés cognitifs dans les enquêtes criminelles.

Le fait qu'un ancien détective m'ait aidé à présenter cet atelier y a conféré une certaine légitimité aux yeux de la gent policière, effaçant du coup, dans l'esprit des participants, toute perception d'écart entre leur milieu et le monde universitaire.

UN TEST AUDITIF POUR LA POLICE

UNE DÉCOUVERTE QUI DONNE DE L'ESPOIR AUX POLICIERS MALENTENDANTS

Par le Dr Marc-André Beaulieu, conseiller médical national, et le Dr Jean-Pierre Legault, ancien directeur de la Santé au travail, Santé et Sécurité au travail, GRC, ainsi que Véronique Vaillancourt, la Dre Chantal Laroche et le Dr Christian Giguère, programme d'audiologie et d'orthophonie, Université d'Ottawa

La fonction première du policier consiste à protéger le public. Pour ce faire, il doit notamment pouvoir utiliser une arme à feu, poursuivre un criminel, faire une arrestation et témoigner fidèlement en cour. Il ne doit souffrir d'aucun problème physique ou mental susceptible de mettre le public en danger lors de l'exercice de ses fonctions.

Bien des aspects de son travail exigent une bonne audition. Il doit pouvoir entendre les sons, comprendre les paroles (même chuchotées), communiquer par radio avec le répartiteur et avec d'autres agents malgré le bruit des sirènes, entendre les sifflements destinés à avertir une personne au comportement douteux ou criminel et percevoir tout autre bruit suspect, comme celui d'une vitre qui se fracasse ou d'une arme que l'on charge. Il doit aussi pouvoir interroger efficacement un suspect en portant notamment attention aux intonations de sa voix.

Ces tâches, il les accomplit souvent dans des conditions où le bruit ambiant fait qu'il est difficile d'entendre. Il doit posséder de fortes aptitudes en communication afin de percevoir, de reconnaître et de localiser paroles et sons.

La GRC utilise actuellement un audiogramme pour déterminer les seuils de détection de sons purs chez ses agents et, par conséquent, leur aptitude auditive au travail. Au cours de l'épreuve, on leur fait porter des écouteurs et on leur demande d'appuyer sur un bouton, de lever la main ou de dire « oui » lorsqu'ils entendent un son pur. La tonalité et l'intensité des sons varient, et l'on documente le seuil le plus faible auquel le membre les perçoit.

Il existe cinq cotes d'acuité auditive, qui vont de H1 à H5. Pour la cote H1, la perte auditive permise est fixée à 25 dB. L'exercice des fonctions d'un gendarme aux services généraux exige au minimum la cote H2. Les policiers qui ont la cote H3 peuvent encore remplir des fonctions opérationnelles, mais avec certaines restrictions, et ceux qui ont la cote H4 ne sont plus considérés comme aptes au travail opérationnel. Les pertes auditives correspondant aux cotes H4 et H5 sont considérées comme pouvant mettre en danger la sécurité du public, du policier et de ses collègues.

Les agents cotés H4 sont habituellement des membres très expérimentés, qui connaissent à fond l'organisation, mais qui sont exclus du travail opérationnel en raison de leur déficience auditive. Or, l'audiogramme est plus ou moins efficace pour évaluer l'audition fonctionnelle, c'est-à-dire la capacité de percevoir la parole et celle d'entendre, de reconnaître et de localiser les sons.

Le service de Santé et Sécurité au travail de la GRC voulait donc utiliser un test d'audition fonctionnelle plus complet pour évaluer l'aptitude au travail des membres.

Aussi la GRC a-t-elle lancé un projet pilote en collaboration avec le programme d'audiologie et d'orthophonie de l'Université d'Ottawa en 2007.

Cette initiative financée par la GRC consistait à tester l'audition fonctionnelle de policiers ayant la cote H4, avec et sans prothèse auditive. Les chercheurs voulaient voir si cette évaluation permettrait de faire passer certains d'entre eux à l'une des cotes suivantes : équivalent H3 avec prothèse auditive, équivalent H3 sans prothèse auditive, ou équivalent H3 avec ou sans prothèse auditive. Les membres cotés H3 peuvent faire l'objet de restrictions, mais quand même être en mesure de remplir certaines fonctions opérationnelles.

ÉVALUATION DE L'AUDITION FONCTIONNELLE

Dans un premier temps, les policiers ont lu une lettre d'information, rempli un questionnaire sur leurs antécédents en matière d'audition et consulté leur audiologiste ou leur spécialiste des prothèses auditives pour vérifier l'ajustement et le fonctionnement de leur appareil, le cas échéant. Ceux qui ont alors fait installer ou ajuster une prothèse devaient l'utiliser régulièrement pendant au moins un mois avant de subir le test d'audition fonctionnelle.

La deuxième étape du processus consistait en l'évaluation proprement dite :

Otoscopie et tympanométrie : inspection visuelle et évaluation du mouvement ou de l'élasticité de la membrane tympanique.

Audiométrie tonale : mesure de la sensibilité auditive à des sons purs entendus dans des écouteurs. Ce test se fait dans le silence, une oreille à la fois.

Seuils d'audition binaurale assistée et non assistée en champ libre : évaluation de l'acuité auditive dans le silence, avec et sans prothèse, par l'émission de sons aux deux oreilles en même temps à l'aide d'un haut-parleur. Bien que ce test ne soit pas utilisé pour évaluer l'aptitude au travail, il peut aider à évaluer le fonctionnement d'une prothèse auditive, du moins aux seuils visés. Il ne fournit toutefois aucune information sur l'audition à un seuil supraliminaire ou au niveau sonore habituel d'une conversation.

Test d'audition assistée et non assistée dans le bruit : évaluation d'intelligibilité de la parole dans le silence et en présence de divers bruits. Des phrases sont prononcées devant la personne dans quatre situations : en l'absence de bruit, avec bruit venant de l'avant, avec bruit venant de la droite, et avec bruit venant de la gauche. L'agent doit répéter ce qu'il entend. On évalue le seuil d'intelligibilité de la parole dans chaque situation, c'est-à-dire le niveau sonore auquel l'agent peut répéter la phrase correctement une fois sur deux.

Localisation assistée et non assistée d'un son de courte durée : mesure de la capacité de localiser des sons de provenance aléatoire d'une durée de 0,25 seconde, émis par 12 haut-parleurs situés derrière l'agent, à sa gauche et à sa droite. Ce test est également

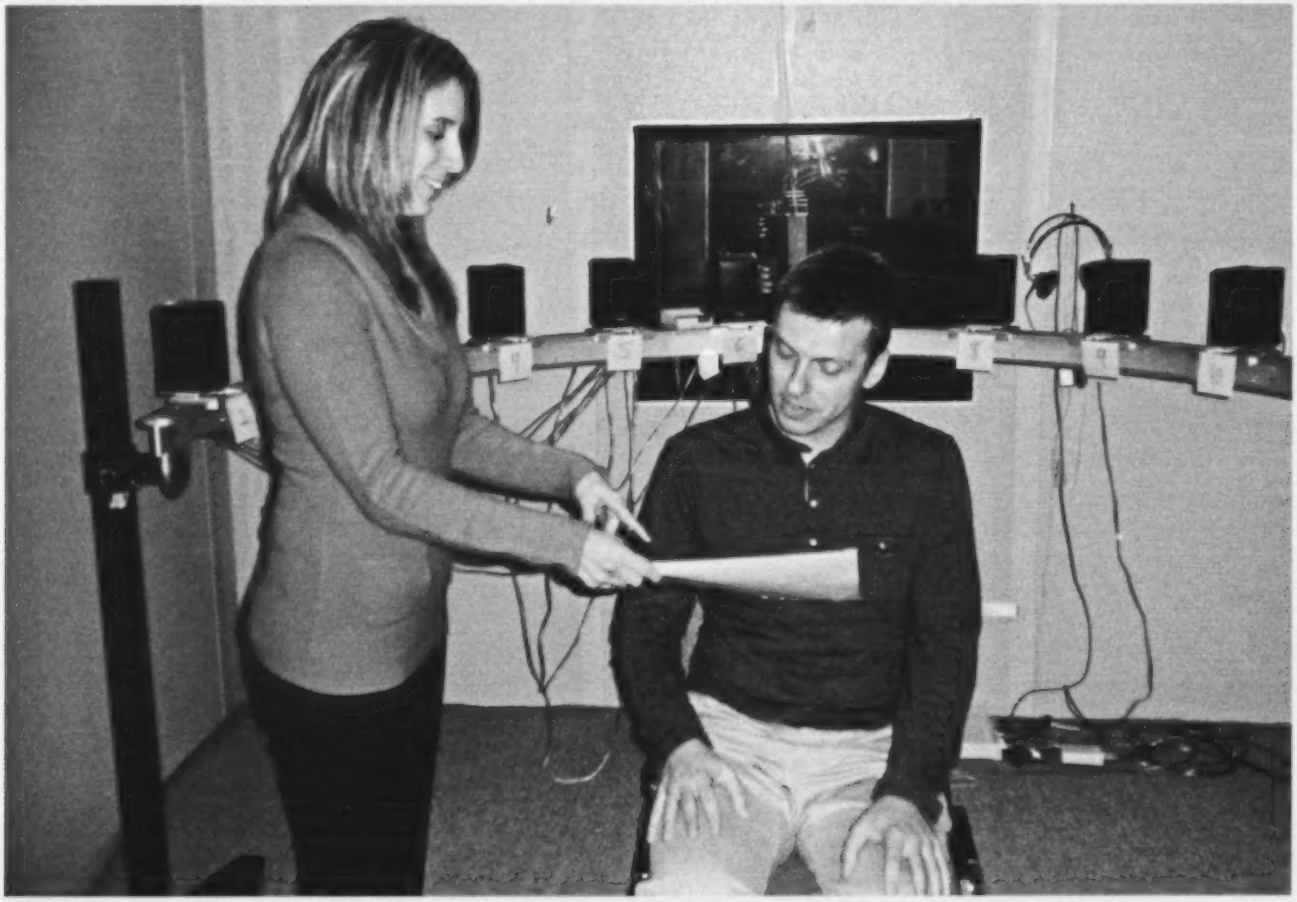

Marc-André Beaulieu

Au cours de l'étude, des policiers ont écouté des sons de courte durée émis de façon aléatoire par 12 haut-parleurs situés derrière eux et à côté d'eux.

effectué avec et sans prothèse auditive.

La troisième étape consistait à établir le profil de l'agent en fonction des résultats de l'évaluation.

RÉSULTATS

Au cours du projet pilote, on a évalué l'audition fonctionnelle de 103 membres non opérationnels de la GRC ayant la cote H4. Cinquante d'entre eux (48,5 %) sont restés à la cote H4, 13 (12,7 %) sont passés à la cote H3 avec ou sans prothèse auditive, 23 (22,3 %) à la cote H3 avec prothèse auditive, et 17 (16,5 %) à la cote H3 sans prothèse auditive.

En somme, 53 des 103 membres non opérationnels cotés H4 (soit 51,5 % des membres évalués) sont passés à la cote H3 et sont donc jugés aptes à remplir des fonctions opérationnelles sous réserve de certaines restrictions.

Des 50 policiers pour qui la cote H4 a été maintenue, neuf ont été réévalués après ajustement de leur prothèse auditive, et quatre d'entre eux (44,4 %) se sont alors vu attribuer la cote H3.

Il ressort du projet pilote que les prothèses auditives améliorent l'intelligibilité de la parole, surtout dans le silence. Elles ne semblent ni améliorer ni entraver la localisation de sons provenant de la droite ou de la gauche, mais dans bien des cas, elles augmentent le nombre d'erreurs de repérage quand les sons viennent de l'avant ou de l'arrière. Elles sont donc d'une utilité très limitée dans un environnement tridimensionnel où il est essentiel d'être conscient de qui se passe devant et derrière soi, ce qui signifie qu'il faudra poursuivre la recherche-développement afin d'améliorer leur fonctionnement à cet égard.

Il est également proposé, à des fins de recherche, d'incorporer aux tests d'audition dans le bruit et de localisation de sons de courte durée des bruits typiques des fonctions que remplissent les membres de la GRC.

Ce projet pilote sur l'évaluation de l'audition fonctionnelle des membres de la GRC démontre que plus de la moitié des membres initialement cotés H4 et considérés comme inaptes au travail opérationnel possèdent en fait une capacité auditive adéquate pour remplir leurs fonctions en toute sécurité dans un milieu opérationnel.

Dans bien des cas, la reclassification découlant de l'évaluation de l'audition fonctionnelle permettra à des membres chevronnés, aux compétences reconnues, de continuer à remplir activement des fonctions policières opérationnelles. Ils contribueront ainsi à l'exécution du mandat organisationnel de la GRC et, surtout, à la sécurité de la population canadienne.

Un compte rendu détaillé des méthodes employées et des résultats obtenus lors du projet pilote a été publié dans Canadian Acoustics, volume 37, numéro 3 (2009) et dans le Journal of the American Academy of Audiology, volume 22, pages 313 à 331 (2011).

POLICE 2.0

LA PLACE DU PARTENARIAT POLICE-UNIVERSITÉS DANS UNE ÉCONOMIE FONDÉE SUR LA CONNAISSANCE

Par l'agent-détective Michael Arntfield, Ph.D., Service de police de London

Septembre 1968. Le réseau NBC met en onde *Auto-patrouille*, dérivée de sa populaire série *Dragnet*, qui montre des policiers en uniforme du Service de police de Los Angeles (LAPD) en patrouille. Les nostalgiques peuvent toujours en revoir des épisodes sur des chaînes de reprises à des heures indues. La série qui prétendait offrir un portrait réaliste des procédures policières péchait par la légèreté de son contenu, à la limite téléguidé.

Pourtant, une étude menée à l'Université de New York en 1975 – dernière année de sa diffusion – a fait ressortir que c'est *Auto-patrouille*, plus que tout scandale, émeute ou crime sordide autrefois associé au travail du LAPD, qui en a formé la sociologie organisationnelle à partir de la base.

L'étude reposait sur des sujets de recherche humains, parmi lesquels des policiers du LAPD. Le service n'avait pas joui d'une couverture médiatique très glorieuse jusqu'au sortir de la turbulente décennie des années 60. Mais l'étude a révélé un fort désir chez les membres actifs d'être associés aux agents Pete Malloy et Jim Reed, au point de commencer à porter la casquette en patrouille – une mode entièrement due aux auteurs de la série.

C'était une transgression des politiques et procédures du service en matière d'uniformes, mais pour les policiers, jouer la carte de la popularité et être comparés aux sympathiques héros de la série valaient bien un avertissement ou une sanction disciplinaire.

La pratique s'est répandue au point d'entraîner la révision des politiques opérationnelles. Le LAPD a abandonné le port de toute forme de coiffure, sauf dans des cérémonies protocolaires.

L'étude de l'Université de New York présente une pertinence ravivée aujourd'hui, alors que les services de police américains et canadiens vivent des problèmes de recrutement, de conservation des effectifs, de harcèlement allégué en milieu de travail, de coupe des budgets et d'épuisement professionnel. Quand règne l'incertitude, quand plane la restructuration, quand on veut dégager une compréhension multidisciplinaire de la façon dont les policiers sont socialisés pour différents grades et différents rôles, comprendre comment la culture ambiante du milieu de travail agit sur l'efficacité, l'intégrité et le moral des employés, alors de telles études deviennent soudainement très à propos.

En fait, l'étude de cas du LAPD est exportable, par son contexte plus large, à plusieurs services de police et autres institutions et pourtant, on n'en parle pas.

À ce jour, les bourses d'étude et les recherches sur la police – au Canada surtout – relèvent de deux tendances : la recherche collaborative quantitative et la recherche qualitative externe ou à méthodologie mixte. En d'autres mots, soit que le service de police accepte de participer à une étude empirique fondée sur des chiffres, qui mise sur son rôle de machine statistique sans égale, soit qu'il soit l'objet, pour ne pas dire la cible, d'un traité théorique qui puise abondamment à des sources secondaires, à défaut d'un accès officiel. Malgré les prétentions de la police de s'éloigner de sa traditionnelle structure paramilitaire pour se modeler plutôt sur les secteurs de la médecine publique et des grandes sociétés, la tendance ne se dément pas.

Il faut bien admettre que dans le monde tant de la médecine que des sociétés, une carrière fait coexister la pratique et la recherche de pointe soumise à l'examen des pairs. En médecine, en particulier, on s'attend à ce que les spécialistes demeurent actifs dans ces deux sphères au long de leur carrière, leur pratique quotidienne d'observation et d'interaction avec les patients éclairant leurs recherches, et vice-versa.

Nourrir de telles attentes à l'égard des policiers a jusqu'à présent été irréaliste, étant donné les limites des ressources humaines et financières dans la police. Mais les temps changent, les Canadiens ont aujourd'hui un rapport nouveau au travail, et la police veut s'y adapter à son tour, de sorte qu'il devient intéressant de profiter de ses efforts de modernisation pour doter le monde policier d'une sphère de recherche.

Les leaders policiers, surtout à l'échelle nationale, semblent dorénavant reconnaître la valeur du travail policier dans le cadre plus vaste de l'économie fondée sur la connaissance. En période de restrictions budgétaires, les biens immatériels et la propriété intellectuelle deviennent les biens les plus précieux du secteur public.

La question demeure : comment organiser le déploiement de cette sphère en expansion? Si la plupart des services de police d'envergure moyenne à grande ont une forme quelconque de service de planification organisationnelle, leurs données et points de départ – ce que les chercheurs appellent les questions de recherche – sont plutôt limités, quand on pense au contexte plus vaste de la police comme champ d'étude. Je parle ici d'un autre type de recherche, plus englobant, systémique, pavant la voie à l'innovation.

Certains, notamment des policiers, seront sceptiques quant à l'impartialité et à la crédibilité des recherches menées par la police lorsque c'est elle qui doit y donner suite. À ceux-là, je dirai qu'il existe déjà un système qui fait le pont entre la recherche conventionnelle et les tâches opérationnelles – et encore, en fonction des mandats des services de police.

Il existe des groupes aux fonctions auxiliaires, comme le National Institute of Standards and Technology (NIST) aux États-Unis et le Darkstone Research Group au Canada, qui emploient à la fois d'anciens policiers et des experts reconnus pour mener en collaboration des recherches et des tests afin de les publier. Ce sont deux exemples modernes d'une tendance grandissante en Amérique du Nord.

Au Royaume-Uni, des recherches certifiées et rigoureuses portant sur la police et comptant sur l'aide de policiers qualifiés ont des liens encore plus directs avec les opérations de première ligne, plutôt qu'avec le sanctuaire de la tour d'ivoire.

Si le Centre canadien de la statistique

juridique (CCSJ), division de Statistique Canada, demeure la source secondaire de choix pour les données sur la criminalité parmi les chercheurs de la police canadienne, au Royaume-Uni, le Home Office, qui abrite à la fois Scotland Yard, le Criminal Records Bureau et la National Fraud Authority, favorise la consultation de données de source primaire (dossiers d'origine, entrevues, observations) pour étudier tant l'incidence du comportement antisocial endémique au hooliganisme que les failles dans les lois existantes qui peuvent mettre en danger la sécurité des policiers.

Ces études ne se résument pas à l'analyse de chiffres, comme il en émane d'organismes comme le FBI. Elles reposent sur des données qualitatives qui leur confèrent une valeur davantage anthropologique ou sociologique qui fait défaut aux analyses statistiques.

RECHERCHE DE SOURCE PRIMAIRE

Ainsi, les études que je mène reposent sur des sources primaires et, en l'absence d'un autre débouché, j'exploite le circuit universitaire, dans lequel je suis immergé, pour valider et publier mes constatations. Profitant de ma permanence à l'université Western et à l'université Wilfrid Laurier, j'ai offert et offre encore des cours que j'ai conçus moi-même, inspirés de mon expérience de 13 années comme policier sur le terrain.

Voici des cours que j'ai offerts : la police et les médias, le tueur en série dans les médias, les crimes du siècle et la rédaction judiciaire à l'université Western; la police et la société, les meurtres multiples, la criminalité au cinéma et la théorie criminologique avancée à l'université Wilfrid Laurier.

Dans un devoir, je demande à mes étudiants de documenter leur premier contact avec un policier et d'en faire une analyse critique complète qui passe par l'utilisation des mots et de la technologie pendant la rencontre. À l'aide d'algorithmes de recherche de mot clé, j'ai entrepris la production d'une liste de termes de recherche assujettis à un graphique X : Y où se recoupent l'âge des répondants et l'année de leur contact avec un policier.

Quoique préliminaires, les résultats indiquent que plus le répondant était jeune quand il a eu affaire à un policier, plus il a associé à l'uniforme et à la stature du policier le caractère professionnel de leur rencontre et sa bonne ou mauvaise impression, quelle qu'ait été la raison initiale de la rencontre.

Pour les ados, l'impression est teintée par le recours à la technologie par le policier, celui-ci perdant en crédibilité s'il utilise des appareils qui sont perçus – encore une fois selon l'âge du jeune – comme dépassés au regard de ce qu'on trouve sur le marché.

L'âge et le sexe du policier, le profil géographique du lieu de l'interaction (urbain ou rural) et les habitudes des répondants dans leur consommation de médias sont aussi des points communs dans les ensembles de données cernés. Après cinq années de compilation, mes résultats finals refléteront les perceptions des personnes nées entre 1986 et 1996 dans divers milieux socio-économiques. Ma recherche sera la première à évaluer la psychologie des rencontres policier-civil et le rôle des médias dans l'établissement d'archétypes dans l'imaginaire qui pourront teinter tant les agressions contre les policiers que la décalcomanie des véhicules identifiés.

Par ailleurs, dans mon cours sur les tueurs en série et les homicides historiques, je demande aux étudiants d'examiner des meurtres non résolus et de faire des recommandations. Il s'agit de cas réels qui n'avancent plus dans le milieu policier et qui peuvent bénéficier de l'analyse fraîche et revigorante d'universitaires. Les étudiants appliquent des technologies nouvelles et des principes non linéaires de déduction et de logique latérale, associés à la génération Y,

Professeur de criminologie et policier en service, l'agent-détective Michael Arntfield sait ce que ces deux spécialités peuvent s'apporter mutuellement.

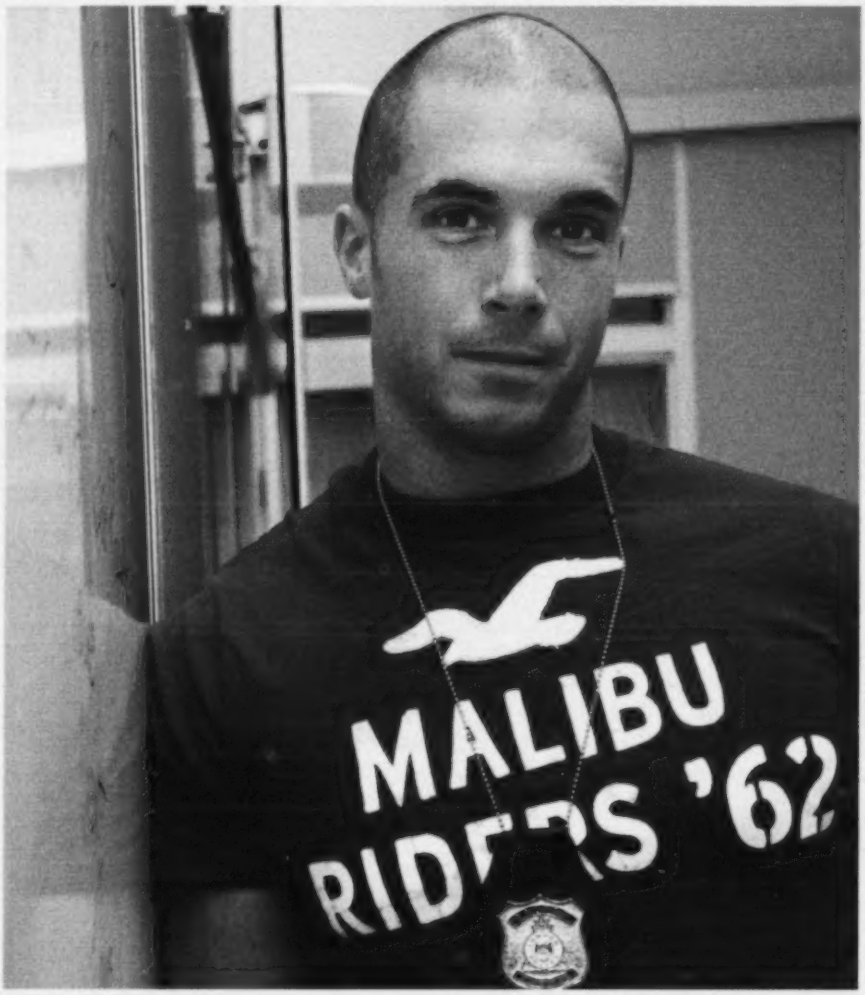

Heather Travis

pour proposer des avenues à explorer.

PROMESSE D'AVENIR

À mes yeux, le Collège canadien de police (CCP) à Ottawa, dont des succursales doivent bientôt assurer l'expansion au pays et dans le monde, saura mieux que quiconque nous montrer où tout ça va mener. Le profil et la réputation internationale du CCP, sa bibliothèque d'études originales accessibles, sa faculté et son personnel érudit et son appétit connu pour favoriser une ère nouvelle de recherches et de publications policières pour l'économie fondée sur la connaissance en font le chaînon manquant entre les chercheurs et les policiers opérationnels, tant au Canada qu'à l'étranger.

À long terme, on pourrait songer à la co-inscription des cours et créer un programme intégré. Ainsi un policier actif inscrit à un cours du CCP mériterait des crédits universitaires et l'aspirant-policier qui poursuit des études universitaires de premier cycle ou de cycle supérieur aurait accès à des cours du CCP.

Le CCP qui guide la police canadienne vers une nouvelle réalité aura l'avantage de présenter de nouveaux domaines de spécialité à de nouveaux chercheurs. Parmi eux, certains n'auraient peut-être pas envisagé une carrière policière, mais verront, dans un tel régime, l'occasion de mettre leurs connaissances et leurs compétences au profit de la collectivité de l'application de la loi, et par extension, de la société.

La co-inscription, au-delà de l'avantage financier évident qu'elle présenterait étant donné son attrait pour un bassin de candidats variés et qualifiés, ferait la particularité de la police canadienne sur l'échiquier mondial et lui attirerait aussi des chercheurs de renommée internationale.

Certains critiques feront valoir que cela semble beaucoup trop simple – sans doute ont-ils raison. On aurait tort, donc de ne pas poursuivre au plus vite cette stratégie.

L'agent-détective Michael Arntfield, Ph.D., est professeur de criminologie et d'études des médias à l'université Western et à l'université Wilfrid Laurier. Il demeure au service actif du Service de police de London et est l'auteur de livres à paraître Introduction to Forensic Writing (Carswell) et Blue Murder: Cop Killings, Collective Memory & the American Media (Vanderbilt). Il exploite un site Web www.michaelarntfield.ca.

DES COURS CONÇUS EN FONCTION DES BESOINS POLICIERS

Par Eric Chouinard conseiller en stratégies de communication de la GRC

On compte sur les policiers pour assurer la sécurité des collectivités. Veiller à ce qu'ils soient en mesure de relever les défis d'un milieu policier changeant, voilà l'objectif du Collège canadien de police (CCP).

Depuis plus de 35 ans, le CCP offre des cours avancés et spécialisés en sciences policières et en leadership aux professionnels de l'application de la loi canadiens et étrangers à Ottawa (Ont.) et à Chilliwack (C.-B.), ainsi qu'ailleurs au Canada et dans d'autres pays.

Offrant plus de 70 cours, le CCP collabore avec des partenaires comme le Réseau canadien du savoir policier, l'Association canadienne des chefs de police, l'Association internationale des chefs de police et un vaste groupe d'experts dans presque toutes les disciplines des sciences policières pour s'assurer de répondre aux exigences opérationnelles des professionnels de l'application de la loi.

CONCEPTION DES COURS

Le Groupe de l'élaboration des programmes conçoit et élabore de nouveaux cours et tient à jour le programme de formation auquel ont accès les participants.

« Les participants bénéficient d'une formation qui découle de vastes recherches et consultations. »

L'élaboration d'un nouveau cours, qui peut prendre de six mois à un an ou plus, suit une méthode de conception de base qui peut être adaptée selon la complexité et le sujet de chaque cours, précise Hélène Roberge.

Le CCP examine aussi régulièrement tous les cours existants pour s'assurer que la matière est à jour et satisfait aux normes opérationnelles actuelles.

Au cours de la dernière année, le CCP a lancé trois nouveaux cours : préposé au registre des communications, dénonciations faites en vue d'obtenir les mandats de perquisition et cours d'enquêteurs sur la traite de personnes (CETP). Il travaille aussi à 25 cours, en salle de classe et en ligne, qui en sont à différents stades d'élaboration.

L'élaboration du CETP a pris environ un an et permet d'illustrer le processus en jeu.

DU DÉBUT À LA FIN

Le CCP s'est vu confier le projet du CETP par le Centre de coordination contre la traite de personnes, qui a joué un rôle déterminant en fournissant la documentation et le contenu nécessaires à la création du cours.

« Ce centre nous a aidés en offrant à l'instructeur et au concepteur la documentation qui a servi à élaborer le cours », explique Hélène Roberge.

« Pour l'évaluation des besoins, nous avons regroupé des experts de partout au pays afin de déterminer le meilleur contenu pour le cours. »

L'étape suivante a consisté à créer le document de conception, un plan qui sert de norme de formation et qui comprend la description du cours, les objectifs d'apprentissage, le public cible et la durée du cours.

Une fois ce document terminé, le CCP a lancé un cours pilote pour évaluer la présentation du cours et s'assurer que le sujet était pertinent et utile au public cible. Les experts, concepteurs et policiers ont tous formulé des commentaires sur le cours pilote.

On a ensuite analysé ces commentaires, en collaboration avec le concepteur et l'instructeur du cours. Le cours pilote permet d'apporter les ajustements nécessaires à la version finale d'un cours.

La dernière étape est l'approbation du document final par le directeur de la formation en sciences policières. Une fois approuvé, le CETP est inscrit au répertoire de cours du CCP.

« Il est valorisant pour notre équipe de se charger de la création d'un cours, du début à la fin, et de savoir qu'il fournira aux policiers les outils et les compétences nécessaires pour bien faire leur travail », signale Silva.

UNE VÉRITÉ QUI DONNE FROID DANS LE DOS

ÉTUDE D'UN PROFESSEUR DU MANITOBA SUR LES RÉACTIONS DU CORPS HUMAIN AUX FROIDS INTENSES

Depuis 26 ans, M. Gordon Giesbrecht, professeur de thermophysiologie à l'Université du Manitoba, à Winnipeg, étudie les réactions du corps humain immergé en eau froide. Lui-même, amicalement surnommé professeur Popsicle, s'est immergé dans de l'eau glaciale une quarantaine de fois. La rédactrice de la Gazette *Mallory Procunier s'est entretenue avec lui au sujet de son ardeur à traquer les effets du froid.*

POUVEZ-VOUS ME DIRE QUELQUES MOTS SUR L'OBJECT DE VOS RECHERCHES?

Depuis des années, je m'intéresse aux effets physiologiques du refroidissement et aux moyens de réchauffer les personnes en état d'hypothermie. Nos avons fait évoluer bon nombre de pratiques médicales, notamment en conseillant de réchauffer les victimes avant leur arrivée à l'hôpital, ce dont on s'abstenait généralement de faire il y a moins de 30 ans encore, croyant que c'était risqué. Or nous avons montré que, du moment qu'on ne place pas le patient dans un bain ou sous une douche d'eau tiède, à peu près toute source de chaleur appliquée au torse est sans danger.

POURQUOI AVEZ-VOUS SI SOUVENT JOUÉ LES COBAYES?

Primo, j'avais besoin de sujets d'expérience. Secundo, j'estimais être de mon devoir de me prêter moi-même aux conditions d'expérience que je proposais. J'étais ainsi mieux à même d'en comprendre les résultats. Peu de gens contestent mes conclusions aujourd'hui, mais à l'époque, on se méfiait, car ce que nous faisions n'avait encore jamais été fait.

EN QUOI VOS RECHERCHES SUR L'IMMERSION EN EAU FROIDE PROFITENT-ELLES AUX SERVICES CHARGÉS DE L'APPLICATION DE LA LOI?

Elles s'avèrent fort utiles à ceux qui travaillent près de l'eau ou en milieu maritime. Par exemple, concernant les techniques de sauvetage et d'extraction, j'insiste sur deux principes : « douceur » et « horizontalité ». Après avoir sorti quelqu'un de l'eau, il faut le mouvoir avec douceur et le maintenir à l'horizontale, sans quoi on risque de provoquer une fibrillation ventriculaire et de le tuer. Il est important de comprendre les mécanismes physiologiques en jeu, de sorte que, dans une situation de sauvetage où il est difficile d'agir en douceur, on fasse du mieux qu'on peut jusqu'à ce qu'on atteigne une surface ferme. Nous donnons aussi des conseils sur les soins à apporter aux victimes une fois tirées hors de l'eau ainsi que sur la façon d'en faire le triage.

EN QUOI VOS RECHERCHES PEUVENT-ELLES SERVIR AUX POLICIERS QUI TRAVAILLENT EN RÉGION NORDIQUE?

Les principes qui s'appliquent en eau froide et dans l'air froid sont à 90 % les mêmes. On met simplement plus de temps à perdre sa chaleur dans l'air froid, où les engelures, il est vrai, représentent un danger que l'on ne rencontre pas dans l'eau. L'information que nous donnons s'adresse à l'un ou l'autre des quatre groupes suivants : victimes potentielles, premiers intervenants, éducateurs et responsables des politiques. Les renseignements fournis à la GRC, par exemple, concernent les effets du froid et les précautions à prendre en vue d'un sauvetage par temps froid. Le membre de la GRC qui exerce ses fonctions en un lieu où sévit un climat boréal risque d'en devenir une victime indirecte s'il n'applique pas les principes dont il est ici question.

VERS QUOI S'ORIENTENT VOS RECHERCHES?

Ces cinq ou six dernières années, nous nous sommes penchés sur l'immersion des véhicules, et de même que personne au monde n'a, depuis 30 ou 40 ans, plongé plus de personnes que nous dans un état d'hypothermie, personne n'a jamais fait couler autant d'autos avec des humains à bord. Nous avons décrit avec précision la façon dont un véhicule coule et, ce qui est plus important, nous avons déterminé ce que doivent faire les gens coincés dans une auto en train de sombrer.

QUEL EST LE BUT DE TOUTES CES RECHERCHES?

Notre labo a pour devise *vitas salvantis*, mots latins qui signifient « sauver des vies ». Il est certain que la recherche sur l'immersion en eau froide sauve des vies, car nous en publions les résultats depuis assez longtemps pour que ceux-ci aient commencé à pénétrer dans l'esprit des gens, et sans aucun doute aussi dans celui de bon nombre de premiers intervenants et de policiers. Quand je m'y suis mis, vers le milieu des années 80, il était hardi et presque ridicule de croire qu'une telle recherche allait pouvoir sauver des vies. Et aujourd'hui que nous savons que c'est effectivement le cas, nous en tirons une immense satisfaction.

Depuis 26 ans, M. Gordon Giesbrecht, professeur de thermophysiologie à l'Université du Manitoba, à Winnipeg, étudie les réactions du corps humain immergé en eau froide.

Tous droits réservés, Joan N. Vickers, 2012

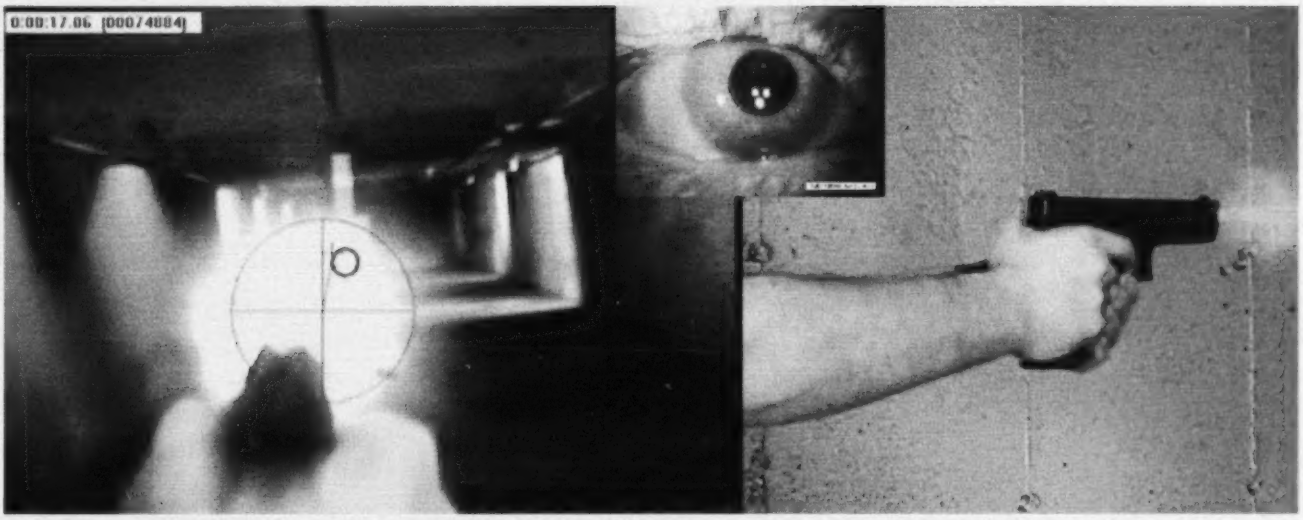

Données du quiet eye enregistrées durant une série de coups tirés à l'aide d'un Glock40. Le quiet eye (petit cercle rouge) est maintenu sur la cible, malgré l'interférence de la lueur de départ. Le cercle plus large indique que l'oculomètre fonctionne correctement, tel qu'on peut le voir dans la photo de l'œil du tireur.

LE « QUIET EYE », CARACTÉRISTIQUE DU REGARD QUI PEUT SAUVER LA VIE D'UN POLICIER

Par la Dre Joan N. Vickers, professeure à la Faculté de kinésiologie, Université de Calgary

Au cours des 25 dernières années, mes études ont porté sur l'utilisation de la poursuite oculaire pour mieux comprendre le fonctionnement cognitif des athlètes d'élite et de niveau ordinaire. En quoi ce qu'ils voient contribue-t-il à favoriser ou à compromettre leur performance?

Les athlètes d'élite que j'étudie sont ceux qui ont obtenu les scores les plus élevés dans leur discipline, déterminés de façon indépendante, tandis que les athlètes ordinaires qui font souvent partie de la même équipe, s'ils ont les mêmes capacités physiques, n'atteignent pas le même degré d'excellence. En axant mon étude sur le rendement d'élite dans l'exécution de tâches sportives définies, j'ai pu observer le fonctionnement cognitif d'athlètes qui se sont entraînés au moins 10 000 heures pour atteindre les plus hauts niveaux de performance.

Dans les études habituelles, les athlètes d'élite et de quasi-élite exécutent des tâches définies propres à leur sport – le coup roulé au golf, le lancer franc au basket-ball, la garde de but au soccer ou au hockey – dans des conditions analogues à celles de la compétition. On enregistre les mouvements de leur œil à l'aide d'un oculomètre intégré à un système d'analyse des mouvements qui enregistre simultanément leurs mouvements physiques.

LE «QUIET EYE»

De nombreuses études ont permis de relever un mouvement précis de l'œil propre aux athlètes d'élite. Il s'agit du « quiet eye » (Vickers, 1996, 2007), que je définis comme étant la fixation finale ou le suivi du regard sur un endroit ou un objet précis dans le champ de vision de l'athlète. Cette phase du regard s'amorce avant le début du mouvement ultime de l'athlète pour se poursuivre jusqu'à ce que le regard dévie de l'objet ou du point de plus de 3 degrés pendant plus de 100 millisecondes; par conséquent, le « quiet eye » peut s'étendre au-delà du mouvement ultime.

Le « quiet eye » des athlètes d'élite est sensiblement plus long que chez les athlètes de niveau quasi-élite ou inférieur. Ce qui signifie qu'ils ont trouvé le moyen de fixer ou de suivre des objets ou des points critiques de leur environnement plus longtemps, sans égard aux circonstances. Cette phase de fixation débute plus tôt chez les athlètes d'élite; ils voient donc l'élément le plus important avant les autres, ce qui donne plus de temps à leur cerveau et à leur système moteur pour organiser leur habileté. Cette aptitude favorise non seulement leur performance, mais aussi leur capacité de décision.

Les études montrent également qu'un *quiet eye* de longue durée permet de combattre les effets de l'anxiété, ce qui rehausse le rendement dans des conditions de stress (Vickers et Williams, 2007; Vine et al., 2011). En outre, un nombre croissant d'études révèlent qu'un entraînement de ce *quiet eye* améliore le contrôle de la fixation, de l'attention et du rendement dans des conditions de laboratoire et dans des conditions réelles. (Vickers, 2007; Causer et al., 2011).

Les performeurs d'élite, qu'il s'agisse d'athlètes ou de policiers, voient ce qui est important avant les autres et focalisent sur ces éléments d'information plus longtemps. Ce qui surprend de nombreux observateurs des milieux sportif et policier, qui présument que l'exécution de mouvements rapides et précis est toujours le produit de processus neuronaux rapides. Ce n'est pas le cas. Une action compétente repose sur une fixation précoce et durable du *quiet eye* sur des données essentielles de la tâche à exécuter.

L'ÉTUDE POLICIÈRE

Récemment, j'ai appliqué les résultats de mes recherches sur le *quiet eye* au travail policier, en collaboration avec Bill Lewiski, du Force Science Institute du Minnesota; notre étude visait à enregistrer les mouvements oculaires de policiers hautement performants et de recrues (Vickers et Lewinski, 2012). Le groupe

de policiers d'élite comprenait des membres de groupes tactiques d'intervention reconnus pour leur capacité de performer sous une pression extrême. Les recrues étaient rattachées au même service de police et avaient suivi la formation au tir, mais ne comptaient qu'une expérience limitée sur le terrain.

Dans le cadre d'un exercice pratique, les sujets devaient réagir face à un agresseur qui se retournait soudainement pour faire feu sur eux à 7 mètres. Dans cinq des sept essais, l'agresseur dégainait un pistolet, et dans deux essais aléatoires, brandissait un cellulaire.

Les agents d'expérience avaient un tir plus précis que les recrues (à raison de 74,6 pour cent contre 53,8 pour cent) et faisaient moins d'erreurs de décision : 18,5 pour cent des agents d'expérience contre 61,5 pour cent des recrues faisaient feu sur l'agresseur lorsque celuici brandissait un cellulaire. Le temps nécessaire pour dégainer, viser et tirer ne variait pas de façon sensible d'un groupe à l'autre; les compétences techniques des recrues ne sont pas un facteur qui explique l'écart de leur performance.

Par contre, l'analyse des phases de *quiet eye* et de saccades (mouvements oculaires rapides) chez les deux groupes a révélé des écarts qui expliquent la performance des recrues. Le *quiet eye* est la fixation finale sur l'agresseur avant la pression sur la détente. Les saccades oculaires sont le déplacement des yeux d'un point à un autre à un rythme pouvant dépasser 900 degrés par seconde.

Pendant la phase de *quiet eye*, le cerveau a le temps de traiter l'information visuelle obtenue, alors que l'information est réprimée durant le regard en saccade.

Les recrues, à l'instant où elles auraient dû maintenir leur regard fixé sur l'agresseur, ont reporté leur regard en saccades sur la visée de leur pistolet dans 84 pour cent des cas. Ce qui leur faisait perdre de vue l'agresseur; elles appuyaient souvent sur la détente alors que leur regard était complètement détaché de la cible.

Chez les quelques recrues qui étaient capables de maintenir leur *quiet eye* sur l'agresseur, cette phase était beaucoup plus courte, de l'ordre de 262 millisecondes en moyenne, contre 318 millisecondes chez les agents d'expérience.

Les écarts de résultats du *quiet eye* et du regard en saccades chez les recrues donnent à penser que le contrôle du regard qu'ils ont développé à la formation est la cause de leur rendement inférieur dans notre étude. À l'heure actuelle, la plupart des programmes de formation au tir enseignent aux agents à focaliser sur les visées antérieure et postérieure de leur arme et à placer la cible dans un cadre flou (Hendrick et al., 2008; Morrison et Vila, 1998).

Cette stratégie de visée est efficace à la formation, où les recrues doivent atteindre des scores de précision élevés pour réussir le programme, mais une fois sur le terrain dans un affrontement avec un tireur rapide, plutôt que de maintenir une fixation prolongée sur l'agresseur, ils assument un regard en saccades rapides dans la visée de leur arme, un mouvement qu'ils ont perfectionné en formation. Ce qui pourrait expliquer pourquoi les recrues ont des scores de tir médiocres au travail, entre 10 et 60 pour cent (Morrison et Vila, 1998; Oudejans et al., 2008).

Les résultats de notre étude soulèvent une deuxième question, à savoir : pourquoi les policiers d'expérience sont-ils capables de maintenir un *quiet eye* prolongé sur l'agresseur, et les recrues, non?

La réponse pourrait se trouver dans les études sur les mouvements oculaires chez les tireurs olympiques dans les catégories du pistolet, de la carabine et du fusil. Ainsi, les études de Ripoll et al. (1985), de Vickers et Williams (2007) et de Causer et al (2010, 2011) révèlent unanimement que les tireurs d'élite établissent une fixation quiet eye sur la cible et ne laissent jamais leur regard dévier de ce point au moment de placer la visée de leur arme. Résultats : une fixation prolongée, une attention plus focalisée et une meilleure prise de décision. Les tireurs moins expérimentés, par contre, développent un contrôle du regard qui, sous la pression, déplace leur attention de la cible pour se concentrer sur la mécanique du tir.

Le plus intrigant dans ces résultats est qu'au fil de leur évolution au stade d'élite, les athlètes et les policiers en viennent à modifier la façon dont ils ont appris à régler la visée de leur arme.

Plutôt que d'établir une image de visée en regardant dans la visée avec la cible floue, les tireurs d'élite jettent un regard à travers la visée pour maintenir une fixation prolongée sur la cible, que celle-ci soit stationnaire ou mobile. Ce changement de méthode permet aux athlètes et aux policiers de maintenir le contrôle visuel total de tous les événements.

Le système visuel est le plus puissant de nos systèmes sensoriels; il s'adapte subconsciemment aux événements. Ce n'est que lorsque les athlètes et les policiers sont assujettis à un oculomètre dans des conditions réelles qu'on peut comprendre leur maîtrise du *quiet eye*.

Références

Causer, J., S.J. Bennett, P.S. Holmes, C. Janelle et A.M. Williams (2010). « Quiet eye duration and gun motion in elite shotgun shooting », *Medicine and Science in Sports and Exercise*, n° 42 (2010), p.159–1608.

Causer, J., P.S. Holmes, N.C. Smith et A.M. Williams, « Anxiety, movement kinematics, and visual attention in elite-level performers », *Emotion*, 11(3), 2011, p. 595–602.

Causer J., P.S. Holmes et A.M. Williams. « Quiet eye training in a visuo-motor task », *Medicine Science Sports Exercise*, 43 (6), juin 2011, p. 1042–1049.

Morrison, G. et B. Vila. « Police handgun qualification: Practical measure or aimless activity? », *Policing: An International Journal of Police Strategies and Management*, 21 (1998), p. 510–533.

Oudejans, R. R. D. « Reality-based practice under pressure improves handgun shooting performance of police officers », *Ergonomics*, 51 (2008), p. 261–273.

Ripoll, H., J.P. Papin, J.Y. Guezennec, J.P. Verdy et M. Philip. « Analysis of visual scanning patterns of pistol shooters », *Journal of Sports Sciences*, 3 (1985), p. 93–101.

Vickers, J. N. « Visual control when aiming at a far target », *Journal of Experimental Psychology: Human Perception and Performance*, 2. 22 (1996), p. 342–354

Vickers, J. N. *Perception, cognition and decision training: The quiet eye in action*, Champaign (Illinois), Human Kinetics Publishers, 2007.

Vickers, J. N. et W. Lewinski. « Performing under pressure: Gaze, decision making and shooting performance of elite and rookie police officers », *Human Movement Science*. 31 (2012), p. 101–117.

Vine, S. J. et M.R. Wilson. « The influence of quiet eye training and pressure on attention and visuo-motor control », *Acta Psychologica*, 136(3), 2011, p. 340–346.

Université de Cincinnati

Des diplômés du programme d'étude du chef de la police de Cincinnati, en compagnie du chef adjoint, James L. Whalen, et de Robin Engel du programme de justice pénale de l'Université de Cincinnati.

L'UNION FAIT LA FORCE

LA POLICE DE CINCINNATI S'ALLIE À DES CHERCHEURS

Par le lieutenant-colonel James L. Whalen, chef adjoint, cabinet du chef des opérations, Service de police de Cincinnati

Le Service de police de Cincinnati (CPD) a pris une chance il y a sept ans. Il devait trouver une façon de travailler plus intelligemment et voyait son avenir dans une stratégie ciblée fondée sur le renseignement. Mais l'expertise lui manquait et il n'entretenait avec les universités locales qu'une relation amicale. En outre, il était aux prises avec la même réalité que tous les autres services : la pauvreté de ses ressources budgétaires, humaines et technologiques.

SOLUTION TOUTE PROCHE

L'Université de Cincinnati (UC) héberge l'une des facultés de justice criminelle les mieux cotées du pays. Et elle est à cinq minutes du quartier général de la police. Le CPD a invité la faculté à l'aider à évaluer et à réorganiser ses fonctions d'analyse criminelle. Avec cette aide, le CPD s'est doté d'une capacité d'analyse aux outils tactiques et stratégiques solides qui l'éclairent dans la plupart des décisions visant le déploiement opérationnel. La crédibilité des chercheurs est telle que le CPD leur prête maintenant une oreille attentive quand ils se prononcent sur divers aspects de la gestion.

Il n'a pourtant pas été facile de rapprocher la police et les chercheurs. La police a dû d'abord admettre ses lacunes, accepter l'aide extérieure et surmonter des réflexes de méfiance. Quant aux chercheurs, sous la gouverne de Robin Engel, Ph.D., directeur de l'Institut de criminologie de l'Université, ils ont dû faire preuve de diplomatie et de patience, le temps que la police reconnaisse son besoin d'aide. Ils ont dû s'entêter à rester quand la théorie s'est heurtée à la réalité et qu'il a fallu les arrimer l'une à l'autre.

À force de travailler ensemble, la police et les chercheurs ont saisi ce qu'étaient leurs capacités mutuelles et ce qu'ils

pouvaient gagner de leur collaboration. L'administration de la police a été éclairée sur la théorie, les pratiques exemplaires et les techniques adaptées à ses besoins. Les policiers sur le terrain n'ont pas tardé à voir les bienfaits du ciblage, une fois que les chercheurs les ont aidés à identifier les cibles les plus prometteuses et à organiser les données d'analyse en fonction des procureurs et des jurys.

Les policiers du CPD étaient parfaitement capables de mener ces enquêtes, mais l'aide de leurs partenaires universitaires leur a été précieuse. Une fois leurs ressources combinées, ils ont monté des dossiers solides au point de convaincre des criminels endurcis (via leurs avocats) de simplement plaider coupables et d'aller en prison. Certains ont voulu négocier dans l'espoir de réduire leur peine et ont offert des renseignements sur des crimes et des suspects qui ont permis aux enquêteurs de conclure des affaires non classées.

L'Université profite aussi de cette relation. Les chercheurs ont besoin de beaucoup de données pour faire leurs études et publier leurs résultats. Une fois la confiance établie entre l'université et le CPD, des données ont été mises à la disposition des chercheurs pour les besoins de leur mission. Et sur les conseils des chercheurs, le CPD recueille dorénavant ses données de manière plus efficace.

Les étudiants des cycles supérieurs gagnent à travailler à des projets d'application de la loi en temps réel, souvent depuis les postes de police plutôt qu'en classe. L'université a gagné en réputation, depuis que le monde a vu ce qu'apporte la collaboration chercheurs-praticiens.

Outre les conseils sur les pratiques exemplaires et l'efficacité opérationnelle accrue, le partenariat avec des institutions réputées apporte aux services de police une validation externe. Les responsables de la police peuvent longuement expliquer et justifier leurs stratégies et leurs réalisations, mais ils se butent souvent à l'incompréhension et à la critique de la population, des médias et de la classe politique.

Les dires des universitaires sont souvent mieux reçus, parce qu'appuyés sur des données et des sources respectées dans les milieux extérieurs à la police. Les chercheurs peuvent dire essentiellement la même chose que les responsables de la police, mais ils seront mieux accueillis et leurs propos, applaudis par les critiques de la police.

Dès qu'il s'agit d'une initiative financée par le public, on examine de près les coûts. Rien n'est gratuit, mais l'expérience du CPD avec l'UC a prouvé qu'il y avait des possibilités et que la valeur qu'on tire d'une telle collaboration excède de beaucoup les coûts.

Fort du succès de ses premiers efforts pour accroître sa capacité en analyse criminelle, le CPD a fini par signer un marché de consultation avec l'UC qui prévoit de l'aide sur demande au personnel policier. Le CPD a profité de subventions demandées par des chercheurs de l'UC ainsi que de subventions obtenues directement par l'UC pour des facultés et des initiatives ayant un intérêt connexe.

Le CPD a reçu des prix prestigieux grâce aux dossiers préparés par ses partenaires universitaires et aux articles qu'ils ont publiés sur leurs travaux et leurs succès.

Le CPD a gagné en efficacité informatique, parce qu'il sait mieux quoi se procurer, qu'il s'agisse de matériel ou de logiciels, et que son personnel est mieux formé à la création de bases de données et à l'analyse, deux fonctions qui peuvent dorénavant être remplies à l'interne.

Et il faut parler de la création du programme d'étude du chef, qui prévoit la sélection de membres très qualifiés du personnel du CPD pour suivre le programme de maîtrise en justice criminelle à l'UC afin de les préparer à prendre les commandes du service. L'université les accueille gratuitement, et les policiers choisis suivent leurs cours pendant leur horaire de travail.

Trop longtemps, la police a refusé de voir ce qu'elle pourrait tirer d'une collaboration étroite avec les universitaires. De même, ces derniers ont fonctionné en vase clos, peu préoccupés du fait que le fruit de leurs travaux ne soit pas mis à profit.

Les services de police devraient se réjouir de l'existence d'une institution financièrement autonome intéressée à étudier ce qu'ils font et comment ils peuvent faire mieux. Les universitaires aussi devraient être heureux de travailler auprès de praticiens et de voir leurs recherches améliorer concrètement la société. L'union fait la force – on le voit quand un partenariat s'établit entre deux institutions aussi nobles. ■

REGINA OBTIENT UN CENTRE D'ESSAI ET D'ÉVALUATION

Avec son nouveau centre d'essai, Regina est en voie de devenir un leader mondial en matière de recherches policières.

Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) a ouvert son Installation d'essai et d'évaluation de ressources et procédures pour les intervenants d'urgence (IERPIU) dans la capitale de la Saskatchewan, près du Service de police de Regina et de l'École de la GRC (Division Dépôt).

On y réalisera le volet essai et évaluation du Programme canadien pour la sûreté et la sécurité de RDDC, un programme qui renforce les capacités d'intervention du Canada en cas d'incidents graves grâce à des solutions et à des conseils scientifiques et technologiques.

L'IERPIU soutient l'essai et l'évaluation des technologies émergentes qui pourraient être bénéfiques ou dangereuses pour les intervenants d'urgence. Les chercheurs trouvent de nouvelles façons d'utiliser la technologie pour aider les policiers, les pompiers et les ambulanciers à faire leur travail, mais découvrent aussi comment certains gadgets qui semblent inoffensifs peuvent être utilisés à des fins malveillantes.

« Il existe des pointeurs laser verts sur le marché pouvant causer des dommages aux yeux des policiers, soutient Steve Palmer de RDDC. Nous sommes en train d'élaborer un projet pour étudier le côté dangereux de cette technologie.»

Regina a été choisie en raison du grand nombre de chercheurs scientifiques et technologiques qui y travaillent déjà.

«Comme bon nombre d'intervenants sont déjà sur place et font partie de ce laboratoire dynamique et vivant, nous pouvons soutenir les essais opérationnels simulés ou réels de l'équipement avec nos partenaires là-bas, affirme Palmer».

— Mallory Procunier

LES FONDEMENTS SCIENTIFIQUES DE LA PATROUILLE À PIED

UN PARTENARIAT ENTRE LA POLICE DE PHILADELPHIE ET LES CHERCHEURS UNIVERSITAIRES

Par le prof. Jerry H. Ratcliffe, Département de justice pénale, Université Temple et le sous-commissaire Nola M. Joyce, directeur général de la Police de Philadelphie

Peu importe l'étendue de son expérience, 30 jours ou 30 ans, tout agent a une opinion personnelle sur les méthodes qui fonctionnent ou non pour réduire le crime. Ces opinions sont souvent profondément ancrées et étayées par l'expérience personnelle. Pourtant, il y a très peu de fondements scientifiques à telle ou telle opinion; la question de savoir quelle voie suivre pour l'avenir repose finalement sur un débat d'opinions.

La profession médicale se trouvait jadis dans cette position. En 1840, un chargé de cours au prestigieux Royal College of Physicians de Londres a déclaré que la saignée était un recours qui, employé judicieusement, ne saurait être surestimée. À un moment donné, on pensait que la saignée était une panacée, apte à guérir l'acné, le choléra, la variole, voire le cancer. Évidemment, la profession a fait de vastes progrès depuis.

Entre-temps, la sphère médicale a embrassé les principes scientifiques de la recherche et la valeur des expériences. Résultat : des progrès fulgurants en longévité humaine.

Un outil déterminant dans cette entreprise est l'expérience. Les expériences sont le fondement de la science moderne. La science repose essentiellement sur l'utilisation de données et la logique. Elle a aussi trait aux éléments probants. Pas le genre qui garantit une condamnation, mais plutôt qui génère un corps de connaissances. Le genre de connaissances qui éclipse les opinions non éclairées. Et le genre de connaissances qui poussent à formuler des énoncés commençant par « Je sais » plutôt que par « Je pense que... ».

LES PATROUILLES À PIED SONT-ELLES EFFICACES?

Malheureusement, on ne recense que très peu d'expériences concrètes dans l'histoire de la police. Les chercheurs universitaires en sciences policières connaissent peut-être l'expérience de la patrouille préventive de Kansas City, qui a conclu que diverses fréquences de patrouilles aléatoires en auto n'entraînaient aucune réduction sensible de la criminalité.

Ils auront peut-être aussi entendu parler de l'expérience de patrouille à pied de Newark, réalisée dans les années 80. Dans cette étude, la substitution de patrouilles à pied aux autopatrouilles dans les grands secteurs n'a pas eu d'incidence sur le crime, quoique la perception du public à l'égard de la police se soit améliorée. Sinon, la plupart des universitaires ne sauraient nommer d'autres expériences policières et peu d'agents sont au courant des deux expériences susmentionnées. En 2012, nous n'en savons toujours pas plus sur ce qui fonctionne réellement en fait de méthodes policières.

Cela dit, à l'été 2008, le Service de police de Philadelphie a affecté des recrues tout droit sorties de l'école de police à la patrouille à pied dans des quartiers reconnus pour leur criminalité violente. Contre toute attente, la criminalité dans certains de ces secteurs a semblé diminuer; toutefois, comme l'opération de 2008 n'était pas conçue comme une expérience, il était difficile de se prononcer. Afin de déterminer de façon fiable si les patrouilles à pied permettent de réduire le crime, le professeur Jerry Ratcliffe de l'Université Temple a suggéré au Service de police de Philadelphie d'envisager une collaboration avec des chercheurs universitaires.

L'occasion s'est présentée l'année suivante, avec deux importantes promotions de l'école de police coïncidant avec l'intensification estivale de la violence. Le Service de police de Philadelphie s'apprêtait à investir massivement dans les patrouilles à pied, malgré le fait que certains au sein du service mettaient en doute la pertinence de consacrer ces ressources à ce secteur. Une façon de se conformer aux directives du commissaire de police tout en réagissant aux critiques était de commander une étude indépendante, ce que fit le Service de police de Philadelphie.

UNE ORIENTATION PRAGMATIQUE

L'expérience de la patrouille à pied à Philadelphie a été conçue comme une expérience médicale. Ainsi, cent vingt secteurs de violence criminelle (des « zones troubles ») ont été déterminés par l'équipe de chercheurs et le SPP à l'aide de systèmes d'information géographique. Chaque secteur a été circonscrit de façon à ce qu'on puisse le couvrir à pied; de cette façon, dans les trois mois de leur affectation, les policiers en viendraient à bien connaître les gens, les contrevenants et les difficultés.

Dans chaque secteur, les rues s'étendaient en moyenne sur moins d'un mille et demi (2,4 km) et comptaient 15 intersections. Les patrouilles étaient centrées sur une intersection « trouble ». Les crimes dans de nombreux centres urbains, dont Philadelphie, sont concentrés aux intersections et aux magasins du coin où les gens se rassemblent. À Philadelphie, 39 pour cent des vols qualifiés, 42 pour cent des voies de fait graves et 33 pour cent des homicides étaient concentrés sur seulement 5 pour cent des 22 000 intersections de la ville.

Les 120 secteurs de patrouille sélectionnés ont été appariés à l'intersection de criminalité élevée la plus proche. La moitié de ces secteurs de patrouille ont ensuite été retenus pour une patrouille à pied. Cet échantillon aléatoire contrôlé s'apparente à une expérience médicale où le médicament à l'essai n'est administré qu'à la moitié des patients, l'autre moitié constituant le groupe témoin. Ceci afin d'empêcher que les participants à l'étude n'orientent involontairement le traitement vers la population ou les secteurs qui semblent les plus prometteurs. Les secteurs de criminalité violente présentaient le même taux de criminalité et étaient généralement de la même envergure. La seule différence tenait à la présence ou non d'une patrouille à pied.

On a affecté quatre agents à chaque secteur de patrouille à pied; ceux-ci ont travaillé deux par deux, cinq jours par semaine.

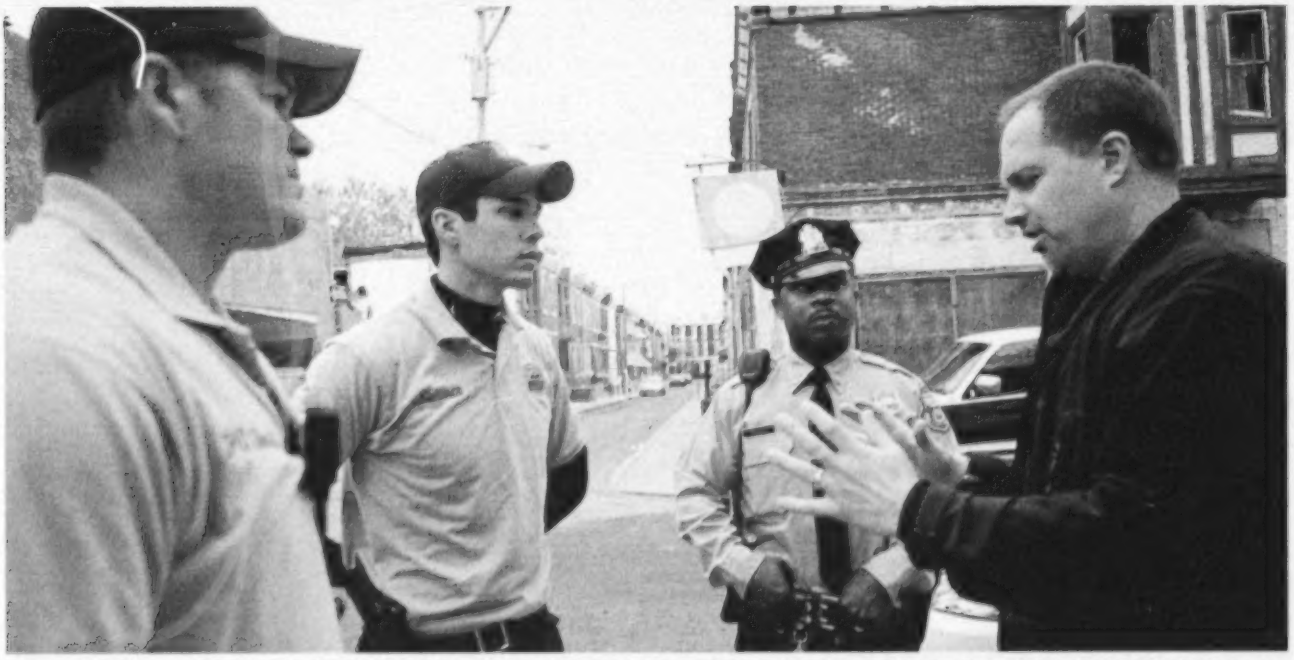

Kevin Cook

L'agent de formation pratique du Service de police de Philadelphie, Jason Shensky, et deux agents de la patrouille à pied du 22e district de Philadelphie s'entretiennent avec le professeur JerryRatcliffe (à droite).

Deux agents étaient de service de 10 h à 18 h, et deux autres prenaient le relais de 18 h à 2 h. Tous les agents ont reçu une séance d'information sur leur secteur de patrouille par le groupe des renseignements criminels, ainsi qu'une séance d'orientation initiale. Certains agents ont adopté une approche communautaire, qui consistait à s'entretenir avec les membres du quartier et à visiter des garderies et des lieux de rassemblement prisés par les jeunes, tandis que d'autres mettaient l'accent sur le crime, en effectuant des contrôles de véhicules et interrogeant des piétons sur le terrain.

UNE EXPÉRIENCE UTILE

Au bout de trois mois, on a évalué les résultats : les incidents relevés impliquant de la drogue avaient augmenté de 15 pour cent; les interpellations de piétons, de 64 pour cent; les contrôles de véhicules, de 7 pour cent et les arrestations, de 13 pour cent. Mais surtout, la violence dans les secteurs de patrouille à pied avait régressé de 23 pour cent par rapport aux secteurs témoins; l'expérience a permis de traduire ces résultats en chiffres concrets : grâce à la patrouille à pied, le nombre de personnes victimes de vol qualifié, de voies de fait ou d'homicide avait diminué de 53.

Ce genre d'expérience en science criminelle est souvent perçu comme dépassant les capacités de la police. Il faut du courage pour respecter les conditions d'une expérience. D'autres ont plus d'une fois remis en question la sagesse d'affecter sciemment une patrouille dans un secteur de forte criminalité plutôt qu'un autre. La triste vérité est que, compte tenu des ressources limitées, le Service de police de Philadelphie ne pouvait affecter des patrouilles à pied dans tous les secteurs de violence de la ville. Une fois cette évidence admise, l'expérience permettait de répondre à une question cruciale : quel était le meilleur moyen d'affecter de nouvelles recrues pour réduire les crimes de violence?

La relation entre les chercheurs et la police n'est pas facile et exige une volonté d'être réceptif aux besoins de l'autre. Les universitaires nécessitent certaines conditions pour qu'une expérience authentique ait lieu, y compris le respect de la randomisation et le maintien des conditions tout au long de l'expérience. Les chefs de police subissent les pressions des médias, de la classe politique voire de leur propre service qui les obligent à faire preuve de souplesse et à affecter les ressources à la dernière crise. Mais forts d'antécédents de collaboration et de confiance, et de la volonté d'adopter la perspective de l'autre partie, il est possible pour les chercheurs et les policiers de travailler ensemble en vue de générer une connaissance authentique qui permettra de faire progresser la science policière.

Tant pour les policiers que pour les chercheurs, ce genre de travail peut être frustrant, mais avec le temps, même la personne la plus fermée peut en venir à apprécier la collaboration avec la police pour faire avancer nos connaissances scientifiques. De même, les policiers peuvent en venir à apprécier la connaissance qu'une saine science criminelle peut développer, et ainsi permettre à nos organismes de passer des opinions aux faits. Nous continuons de travailler ensemble et d'apprendre les uns des autres.

Gloria Laycock, spécialiste en prévention du crime, a déjà dit que la discussion du crime demeure résolument fondée sur l'intuition, l'anecdote, les idées reçues et les opinions spontanées. Des expériences comme celle de la patrouille à pied de Philadelphie peuvent transformer le ton du débat, et les policiers, savoir que leur travail contribue à améliorer les choses pour les gens. ■

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE SUR L'EXPÉRIENCE DE LA PATROUILLE À PIED DE PHILADELPHIE, VISITER : WWW.TEMPLE.EDU/CJ/FOOTPATROLPROJECT/

LE LIEN ENTRE LE STRESS ET LA MALADIE

LES POLICIERS SONT PLUS SUSCEPTIBLES DE SOUFFRIR DE TROUBLES CARDIAQUES, SELON UNE ÉTUDE

John Violanti, Département de médecine sociale et préventive, École de la santé publique et des professions de la santé, Université de l'État de New York (SUNY) à Buffalo

Service de police de Buffalo

Selon l'étude BCOPS, le travail policier en soi peut exposer les agents à un risque d'effets indésirables pour la santé.

Le stress psychologique quotidien que vivent les policiers les expose à un risque accru de souffrir de maladies physiques et mentales à long terme.

Voilà la conclusion d'une importante étude scientifique quinquennale du Service de police de Buffalo intitulée *Buffalo Cardio-Metabolic Occupational Police Stress* (BCOPS), une des premières études sur la population policière à examiner les liens entre les problèmes de santé psychologiques et physiques. Elle a été financée par le National Institute for Occupational Safety and Health et les Centers for Disease Control des États-Unis.

L'étude part de l'hypothèse que le danger, les exigences élevées et l'exposition à la misère humaine et à la mort que les policiers connaissent dans leurs fonctions accroissent le risque de cardiopathie et d'autres problèmes de santé chroniques.

Selon l'étude BCOPS, le travail policier en soi peut exposer les agents à un risque d'effets indésirables pour la santé. C'est bien connu dans le milieu médical que le stress chronique peut non seulement entraîner une dépression, mais il est souvent associé à une cardiopathie et à d'autres maladies comme le diabète. Selon les études actuelles et antérieures, les policiers souffrent plus de problèmes psychologiques et physiques que la population générale.

COLLABORATION AVEC LA POLICE

L'étude BCOPS découle d'une collaboration entre le Service de police, le syndicat policier (PBA) et l'Université de Buffalo et elle prouve que les services de police et les chercheurs peuvent bien travailler ensemble. La collaboration et les compétences des policiers de Buffalo ont grandement contribué à cette réussite.

En tant qu'ancien policier, je connais bien le stress et les traumatismes que vivent chaque jour les policiers. Mon expérience comme policier, combinée à une formation universitaire, m'a aidé à cibler les domaines de recherche et à valider les résultats. On a ensuite communiqué avec des policiers pour leur demander de participer à l'étude. S'ils étaient d'accord, on les invitait à passer des examens médicaux à la clinique de l'Université de Buffalo.

LIENS AVEC LE STRESS

Le travail par quarts est un facteur de stress important pour les policiers. Une partie précédente de l'étude BCOPS a déterminé que le travail par quarts contribue à l'augmentation du syndrome métabolique, un groupe de facteurs physiques qui comprend l'obésité abdominale (tour de taille de plus de 44 po), l'hypertension artérielle, l'hypertriglycéridimie, un faible taux de « bon » cholestérol et l'hyperglycémie (intolérance au glucose). Le syndrome métabolique augmente le risque de cardiopathie et de diabète de type 2.

La plus récente étude BCOPS, à laquelle 464 policiers ont pris part, révèle des résultats intéressants :

- Plus de 25 pour cent des agents de police souffraient du *syndrome métabolique*, par rapport à 18,7 pour cent dans l'ensemble de la population des États-Unis.

- Les policières et policiers qui disent subir le plus haut niveau de stress sont quatre et six fois plus susceptibles d'avoir un sommeil de mauvaise qualité, respectivement.

- Les facteurs organisationnels semblent fortement stresser les policiers. Le stress organisationnel et le manque de soutien du service sont associés au syndrome métabolique chez les policiers.

- Selon certaines recherches, il existe un lien entre le stress et le cancer. Dans l'ensemble, il y a un risque élevé d'être atteint de deux types de cancer : lymphome de Hodgkin et cancer du cerveau. Le risque de cancer du cerveau, un peu élevé par rapport à la population générale, est cependant accru chez les policiers de 30 ans de carrière ou plus. Des études BCOPS antérieures révèlent un risque élevé de cancer du colon chez les policiers.

- On croit généralement que le taux de suicide est plus élevé chez les policiers à la retraite que chez les policiers actifs. Nous avons constaté que les taux de suicide sont huit fois plus élevés chez les policiers actifs que chez les policiers retraités ou qui ont quitté le service de police, défiant ainsi la croyance populaire. Cela ne revient cependant pas du tout à dire que les efforts de prévention du suicide chez les policiers retraités sont inutiles; les séminaires sur la retraite offerts par les services sont essentiels à cet égard.

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR LES POLICIERS

La modification des pratiques policières peut être difficile. Comme l'illustre un chercheur, changer la culture policière revient à « plier du roc ». Bien que l'exemple soit extrême, les changements sont difficiles dans la plupart des organisations et des cultures.

Habituellement, les écarts de santé sont définis par des facteurs socioéconomiques et ethniques; dans le cas présent, ils sont définis par l'emploi. Les policiers, en tant qu'employés, ont habituellement une assurance-maladie adéquate, mais la culture policière ne les encourage pas à se faire traiter pour des problèmes mentaux ou physiques. Ayant fait partie de la culture policière, je sais que les policiers n'ont pas une bonne opinion des personnes qui ont des problèmes. J'ai souvent entendu : « on n'a pas de problème, on l'a réglé ».

Les policiers qui révèlent souffrir de stress, de troubles de stress post-traumatique (TSPT) ou de problèmes de santé peuvent perdre leur situation financière, leur réputation professionnelle ou les deux. Beaucoup craignent de perdre une possibilité d'avancement ou d'être affectés à des tâches administratives, sans arme à feu. Ces craintes sont fondées.

COMMENT GÉRER LE STRESS

Il existe deux moyens de s'occuper de ce problème : un changement de politique organisationnel et l'éducation, en particulier pendant la formation à l'école des recrues.

Il est difficile de changer les politiques. Les syndicats de policiers et les administrations négocient habituellement la constitution d'une politique. Il y a plusieurs propositions à ce sujet.

La première, permettre aux policiers de faire de l'exercice, p. ex. en installant un petit gymnase ou en offrant un abonnement dans un centre de conditionnement physique. Une heure d'exercice par jour peut sauver des vies et surtout réduire le risque de cardiopathie.

La deuxième, obliger les policiers à subir un examen physique annuel ou bisannuel, sans imposer de mesures disciplinaires en cas de problème. Un dépistage précoce peut sauver des vies.

En ce qui concerne l'éducation, je crois que la formation a le plus d'incidence à l'école des recrues.

La compréhension des signes de stress et de TSPT et de leur traitement est essentielle. Les recrues doivent recevoir une formation sur le stress. Si je dis à des recrues qu'il est parfaitement normal de ressentir des émotions ou un stress la première fois qu'ils voient un cadavre ou un enfant victime d'abus, ils seront mieux outillés pour faire face à de telles situations.

De plus, les collègues ainsi que les cadres intermédiaires et supérieurs doivent être formés pour orienter les policiers qui demandent de l'aide; ces policiers ne doivent pas craindre de demander de l'aide.

La crainte propre à la culture policière que la rencontre d'un professionnel en santé mentale soit consignée dans un registre est très présente. Personne ne veut être qualifié de fou, mais je préfère avoir un partenaire sain mentalement qu'un autre qui souffre de stress ou de TSPT. Je suis d'avis que les programmes de soutien par les pairs fonctionnent bien. Les policiers préfèrent parler à un autre policier en privé avant de consulter un professionnel.

Selon le programme « Badge of Life », les policiers devraient subir un examen de santé mentale tous les ans, qu'ils aient des problèmes ou non. Cet examen serait confidentiel et ne serait consigné dans aucun rapport officiel. On pourrait ainsi atténuer de petits problèmes avant qu'ils prennent de l'ampleur, de façon semblable à une visite annuelle chez le médecin ou le dentiste. Le soutien par les pairs se prêterait bien à ce genre d'intervention.

L'étude révèle que le nombre de policiers qui se suicident est supérieur au nombre de policiers victimes de meurtre. Aux États-Unis, on estime à 143 le nombre de policiers morts par suicide en 2011 et, jusqu'ici cette année (août), 71 policiers américains se sont suicidés. Cette situation tragique est évitable. En fait, parmi les 10 principales causes de décès aux É.-U., le suicide est la plus évitable. La sensibilisation au suicide et au bien-être mental est un outil de prévention essentiel pour inciter les policiers à demander de l'aide et éliminer les préjugés sur le suicide.

ÉTUDES ULTÉRIEURES

La première étude BCOPS est fondée sur des examens médicaux complets et rigoureux et elle comporte de nombreuses mesures du stress psychologique et physiologique. Toujours en collaboration avec le Service de police de Buffalo, on demande à tous les policiers ayant pris part à la première étude de se soumettre à des examens de suivi. Les chercheurs pourront ainsi examiner de plus près les effets du stress sur les policiers avec le temps.

Nos enquêtes médicales et psychologiques révèlent que le danger associé au travail policier a plus d'une facette. Bien que l'élément de danger soit toujours réel pour les policiers en patrouille, le risque d'un trouble psychologique ou physique l'est tout autant. Le stress est un important facteur d'une mauvaise santé et il peut être à l'origine de nombreuses difficultés, comme la cardiopathie et le suicide. Les policiers doivent faire preuve de sagesse et prendre soin d'eux autant que de leur travail.

John Violanti est policier de l'État de New York retraité et professeur-chercheur du Département de médecine sociale et préventive de l'École de la santé publique et des professions de la santé à l'Université de l'État de New York à Buffalo.

PERCÉE DE L'ENTOMOLOGIE JUDICIAIRE DANS L'ARCTIQUE

Par David Gilbert et Amanda Leslie, Communications organisationnelles, GRC du Yukon

Le serg. Jim Giczi, du Service de l'identité judiciaire de la GRC de Whitehorse (Yn), ne le décrirait pas comme un conte de fée, mais son dernier projet de recherche a bien commencé par trois petits cochons et un gros méchant loup.

En 2009, ce concepteur de la banque d'empreintes de pneus écoutait un exposé dans le cadre d'un cours de sciences judiciaires lorsqu'une déclaration par Gail Anderson, Ph.D., entomologiste judiciaire à l'université Simon Fraser, a attiré son attention. Elle a affirmé qu'il n'existait aucune donnée de référence relative à l'action des insectes sur les cadavres pour les régions au nord de Prince George (C.-B.).

L'idée qu'il manquait aux enquêteurs un important outil de datation précise dans des affaires d'homicide ou de braconnage a donné lieu à un projet de recherche et à un partenariat avec le milieu universitaire dont l'étendue dépasse toutes les attentes.

De retour à Whitehorse et après quelques coups de fil, le serg. Giczi n'a pas tardé à recruter un groupe de partenaires enthousiastes, notamment la GRC, le Yukon College, l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario (IUTO), l'université Simon Fraser et le Northern Research, pour lancer la première étude entomologique et de décomposition judiciaires dans le Nord.

Durant l'été de 2010, le groupe a fait venir Katherine Bygarsky, étudiante en maîtrise au programme de biosciences appliquées à l'IUTO, au Yukon pour mener l'étude qui aboutirait à la création d'une base de données sur les insectes nécrophages et leur rôle dans la décomposition des corps morts.

Des recherches similaires ont eu lieu dans d'autres régions, mais leurs résultats ne se rapportaient pas au milieu nordique et ses conditions extrêmes (soleil de minuit, climat et terrain). Pour l'étude, le groupe s'est procuré trois cadavres de porc, élevés sans antibiotiques, chez un éleveur local, et un cadavre de loup des Yukon Conservation Services.

Pendant deux mois, K. Bygarsky a étudié la vitesse de décomposition des cadavres de porc ainsi que les insectes qui les ont colonisés. Des échantillons du sol sous-jacent ont été prélevés pour analyser les protéines produites. Un rapport a été soumis au *Journal of Forensic Sciences* aux fins de révision et de publication.

Depuis, la recherche et le partenariat se sont élargis. En 2011, une étude sur la détection et la décomposition de cadavres dans des tombes peu profondes a été lancée. Un nouveau et plus grand site de recherche a été acquis. Les Yukon Conservation Services ont fait don de quatre cadavres d'ours, qu'on a enterrés dans des tombes semblables mais à des profondeurs variées.

Dans le cadre de cette étude, la croissance de plantes sur les lieux, l'affaissement du sol et l'activité animale sont surveillés et enregistrés. On explore des techniques de détection et de mesure, et on balaye les sites des tombes à l'aide de caméras FLIR (radars thermiques à balayage frontal) portatives et montées sur un aéronef, et d'un géoradar.

À mesure que les travaux progressent, des experts d'autres domaines découvrent d'intéressantes applications : les archéologues du gouvernement du Yukon ont investi dans un nouveau géoradar capable de produire des images en trois dimensions, et la Yukon Geological Society s'est aussi jointe à l'étude.

La Ville de Whitehorse, autre partenaire, a agrandi la surface de la zone de recherche – de trois acres à près de 40. Désormais, on prévoit mener d'autres études sur l'incidence de l'emplacement dans le versant nord comparativement au versant sud, des lieux couverts et découverts, et recueillir davantage de données sur l'activité animale et les vitesses de décomposition dans différents sols et terrains.

La participation du Yukon College et du Northern Institute of Social Justice ouvre la voie à la création d'une chaire de recherche et de formation au collège, appelée North of Sixty Arctic Forensics, qui donnera aux étudiants du domaine de la justice l'occasion de prendre part à certains aspects des travaux.

Ce partenariat unique entre la police, le gouvernement, le milieu universitaire et les enseignants, les agents de protection de la faune, les géologues et les archéologues apportera une importante contribution à l'ensemble des connaissances judiciaires et aux enquêteurs dans différentes disciplines.

Katherine Bygarsky et Hélène LeBlanc, Ph.D. ont étudié la vitesse de décomposition de cadavres de porc sur la terre, dans le Nord.

Serg. Jim Giczi

LES FAITS

AGRESSIONS AU COUTEAU

Dans les rues comme dans les stades, les agressions au couteau sont un problème difficile à régler pour bien des pays. Facilement accessibles, ces armes causent des ravages en peu de temps. Et comme en témoignent les statistiques ci-dessous, c'est toute la société qui s'en ressent.

Le couteau est l'arme la plus souvent utilisée dans la perpétration de crimes violents au Canada et est trois fois plus susceptible d'être utilisé que l'arme à feu.

La moitié des auteurs de crimes violents perpétrés au couteau étaient âgés entre 12 et 24 ans.

En 2007, près de 14 000 personnes au RU ont été hospitalisées pour des blessures causées par un couteau ou un objet tranchant. Depuis, selon le quotidien The Guardian, les agressions au couteau ont augmenté de près de 10% à Londres entre 2010 et 2011, et seraient liées à une réduction des services aux jeunes.

L'équipe de football de Chelsea a mis sur pied un programme pour les jeunes de quartiers défavorisés appelé Football in the Community. Leur récente campagne, Not a Good Look, met en vedette des jeunes déguisés en clowns et préconise qu'il n'est pas cool de porter un couteau.

Les statistiques sur la criminalité à Edinburgh (Écosse) révèlent que près de la moitié des victimes d'agressions au couteau connaissaient leur agresseur, que l'alcool et la drogue étaient en jeu et que les agressions culminaient le vendredi et le samedi soir.

À Glasgow (Écosse), autrefois capitale du meurtre de l'Europe de l'Ouest, des gangs de jeunes se battaient dans des rues passantes avec des couteaux, des tournevis et même des épées et des machettes la fin de semaine. À la fin de 2011, la ville avait perdu ce titre: la violence liée aux gangs avait diminué de moitié, et celle liée à d'autres groupes, de 25%.

Selon un juge pour mineurs à Dubai, Omar Karmastagy, les crimes violents impliquant des épées et commis par des garçons de 14 à 17 ans augmentent de façon marquante.

Dans un rapport sur la prévention des agressions violentes au couteau par les jeunes en Europe, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) signale que 40% des homicides sont attribuables à des armes blanches.

Selon les estimations de l'OMS, pour chaque jeune qui décède, 20 autres sont hospitalisés.

Un projet de loi en Israël tiendrait les parents criminellement responsables de mineurs armés d'un couteau dans un endroit public. Les parents risqueraient une lourde amende ou une peine d'emprisonnement d'un mois, en plus de la punition imposée au jeune.

Une émeute lors d'un match de foot à Port Saïd (Égypte) a fait 79 morts lorsque des fans de l'équipe adverse ont envahi le terrain. Des témoins ont signalé des cas de blessures par couteaux, et des fans de Port Saïd auraient été armés de couteaux.

En Australie, en 2011, l'usage de couteaux dans des homicides avait augmenté, mais avait diminué dans les vols qualifiés, les agressions sexuelles et les enlèvements.

En mars, la Nouvelle-Zélande a lancé une campagne pour rendre le rangement, l'exposition et la vente de couteaux au détail plus sécuritaires, et réduire le risque d'agression au couteau.

Les détenus utilisent des objets usuels (brosses à dent, stylos, couvercles et ustensiles en métal, seringues, pieux en bois) pour fabriquer des armes appelées shivs, shanks ou shibs. Selon Police Link, les attaques au moyen de ces armes tendent à être rapides et violentes et à causer de nombreuses entailles.

Aux É.-U., la dépression, les idées suicidaires, le désespoir face à l'avenir et l'insatisfaction à l'égard de la vie ont été associés au port d'armes chez les jeunes.

En 2010, le premier ministre de l'État de Victoria, en Australie, John Brumby, a alloué 673M$ sur cinqans à la police de cet État pour l'aider à contrer la violence due à l'alcool, les agressions au couteau et la culture des couteaux.

Selon des chiffres publiés en février, l'Écosse a réussi à faire baisser le nombre d'agressions au couteau grâce à une intervention musclée : les délinquants se retrouvent plus souvent derrière les barreaux et reçoivent les peines les plus longues au RU.

L'ENQUÊTE OPAPA SUR LA TRAITE DE PERSONNES

Par Frederick Desroches (Ph. D.), département d'études en sociologie et en droit, Université St. Jerome's, Université de Waterloo (Ontario) et l'insp. Steve Martin, officier responsable du Détachement régional de Hamilton-Niagara, GRC

Le passage de clandestins et la traite de personnes sont devenus des problèmes de taille pour les forces de l'ordre partout dans le monde.

Le passage de clandestins consiste habituellement à faire entrer illégalement dans un pays des migrants prêts à débourser de l'argent pour ce service.

La traite de personnes comprend aussi le passage transfrontalier de migrants clandestins, mais dans un dessein de prostitution, de mariage arrangé, de travail forcé ou d'asservissement sous une autre forme. Un phénomène qui va de pair avec le crime organisé transnational, selon les Nations Unies.

Dans la pratique, il est souvent difficile de voir où le passage de clandestins devient traite de personnes, mais la plupart des lois établissent comme critère décisif l'usage de tromperie ou de coercition pour imposer une servitude.

La traite de personnes vise le plus souvent à faire entrer des femmes dans l'industrie du sexe. Les victimes sont généralement de jeunes femmes venant de pays pauvres à qui l'on fait croire qu'elles vont occuper un emploi bien payé à l'étranger (Bruinsma et Meershoek, 1999; Nijiboer et Vocks, 2000; Zhang, 2007).

Il arrive aussi que des migrants soient contraints à d'autres formes d'asservissement après leur arrivée, bien que ce soit moins courant. Leurs circonstances varient : certains aspirent à une vie meilleure alors que d'autres cherchent désespérément à fuir des troubles civils. On leur promet habituellement des possibilités d'étude ou d'emploi dans un autre pays, mais ils finissent par être contraints à l'esclavage ou au travail forcé pour un salaire dérisoire ou sans rémunération aucune (Shelley 2005; Zhang, 2007).

Quel que soit le cas, les obstacles linguistiques, l'illégalité du statut des migrants, le fait qu'ils se soient fait enlever leurs documents et l'isolement social dans lequel ils sont plongés viennent faciliter l'exploitation, sans compter qu'ils sont continuellement surveillés et menacés de violence contre leurs proches.

La plupart ne voient pas comment échapper aux griffes de leurs bourreaux et ont trop peur pour les dénoncer à la police (Bruinsma et Bernasco, 2004). Les groupes criminalisés constatent que, moyennant un faible investissement initial, la traite de personnes peut s'avérer très lucrative à long terme.

Les trafiquants gardaient l'œil sur leurs victimes, forcées de travailler de longues heures sur un chantier sans salaire et de vivre entassées dans ce sous-sol.

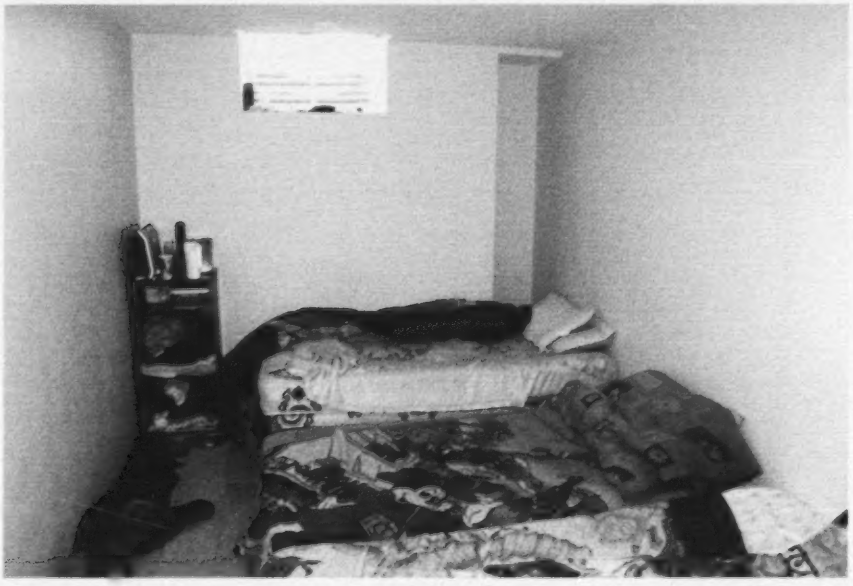

GRC

LA SITUATION EN ONTARIO

Le Projet OPAPA est une enquête que la GRC a menée pendant 10 mois en étroite collaboration avec l'Agence des services frontaliers du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada et la Police de Hamilton sur une affaire de travail forcé à Hamilton, en Ontario. En octobre 2010, des membres de la Section des questions d'immigration et de passeport de la GRC ont déposé des accusations de traite de personnes et de fraude contre 14 individus d'origine hongroise.

Il s'agit d'une famille de Roms du village de Papa en Hongrie. Les deux principaux accusés, les frères Ferenc et Gyula Domotor, sont arrivés au Canada avec des proches en 1998 et ont demandé le statut de réfugiés. Ils avaient été inculpés d'extorsion au moyen de menaces graves en Hongrie quelques mois plus tôt, mais les autorités canadiennes d'immigration n'étaient pas au courant.

En 2001, le Canada a imposé une obligation de visa aux ressortissants hongrois pour endiguer le flot de demandeurs du statut de réfugiés de cette nationalité. Quand cette obligation a été levée en 2008, les frères Domotor ont pu recruter des victimes qu'ils exploiteraient ensuite avec l'aide de membres de leur famille.

Ils ont écrit à leurs frères, sœurs et cousins en Hongrie pour les inviter à passer des vacances au Canada avec leurs conjoints. En arrivant, ces visiteurs ont frauduleusement demandé le statut de réfugiés et l'aide sociale. Plusieurs étaient visés par des mandats d'arrestation émis en Hongrie relativement à des infractions d'extorsion ou de fraude. Les deux frères ont organisé et dirigé les activités de leur famille élargie, ici et en Hongrie : traite de personnes, fraude contre l'aide sociale, vols de courrier, profération de menaces et infractions en matière d'immigration.

D'avril 2008 à octobre 2010, cette or-

ganisation criminelle a attiré des chômeurs hongrois au Canada, leur faisant miroiter la possibilité d'un emploi rémunérateur. Sous le couvert de leur commerce de placoplâtre et de stuc, les frères Domotor faisaient des soumissions à bas prix et forçaient leurs victimes à travailler chaque jour de longues heures sans salaire dans des chantiers de construction.

L'enquête a commencé lorsqu'un travailleur s'est plaint à la police du traitement que lui faisaient subir les trafiquants. Avec l'aide d'interprètes hongrois, des agents de la GRC ont pris contact avec des hommes exploités par ce réseau de traite de personnes et les ont libérés de son emprise.

Armée des déclarations des victimes, de photographies montrant leurs conditions de vie et leurs lieux de travail, des résultats d'activités de surveillance et de documents obtenus au moyen de mandats de perquisition et d'ordonnances de communication, la police a pu porter des accusations contre 14 personnes.

Les 23 hommes secourus grâce à cette enquête ont décrit, dans leurs déclarations à la police, les conditions dans lesquelles on les avait détenus et exploités. Ils ont affirmé avoir été recrutés en Hongrie et avoir reçu un billet d'avion à destination du Canada ainsi que des instructions sur la façon de demander le statut de réfugiés et l'aide sociale. Les trafiquants avaient confisqué leurs passeports et leurs chèques d'aide sociale, les avaient soumis à une étroite surveillance et déterminaient leurs fréquentations ainsi que leurs lieux de résidence et de travail.

Les victimes étaient contraintes de travailler pour rembourser leurs « dettes » et menacées de violence contre leurs proches en Hongrie si elles refusaient de collaborer. Elles ne parlaient pas l'anglais, vivaient entassées dans le sous-sol de résidences louées par les trafiquants et étaient mal nourries.

Les deux premiers accusés qui ont comparu devant le tribunal pour répondre d'accusations de traite de personnes ont été libérés sous caution, mais la police a vite appris qu'ils avaient soudoyé ou menacé leurs victimes et les proches de celles-ci en Hongrie pour les convaincre de retirer leurs plaintes.

Le procureur a donc ajouté des accusations de participation aux activités d'une organisation criminelle [paragr. 467.11(1) du C. cr.] pour renverser le fardeau de la preuve quant à la libération sous caution. Les deux accusés ont été arrêtés de nouveau et remis en détention avec les autres en attendant leur procès.

Tous les accusés ont finalement plaidé coupables à des accusations de fraude, de vol, d'entrave à la justice, d'infractions en matière d'immigration, de participation aux activités d'une organisation criminelle et de complot en vue de la traite de personnes, entre autres. Ils ont reçu des peines allant de neuf mois à neuf ans de prison, qui seront suivies de l'expulsion du condamné dans la plupart des cas.

CONCLUSION

Avec le Projet OPAPA, la GRC a réussi pour la première fois à obtenir des condamnations pénales dans un cas de traite de personnes et de travail forcé survenu au Canada. C'est aussi un exemple assez rare de l'application réussie des dispositions visant les organisations criminelles. Les tribunaux ont mis la barre très haute à l'égard de ces dispositions, si bien que leur invocation a été rejetée dans plusieurs poursuites très médiatisées contre des membres des Hells Angels.

Selon les études sur la question, l'organisation criminelle en cause ici ressemblait à la plupart des autres réseaux de traite de personnes. Elle était composée d'un nombre relativement faible de personnes qui se connaissaient (et présentaient des liens de parenté) et qui recrutaient des victimes pauvres dans leur pays d'origine pour les faire venir dans un autre pays où elles les exploitaient ensuite dans le but de réaliser un profit.

Les victimes étaient forcées à travailler pour payer leurs dettes et hésitaient à dénoncer leur situation à cause du fossé linguistique, de l'illégalité de leur statut, de leur isolement social, des menaces qui leur étaient adressées et de la surveillance constante que les trafiquants exerçaient sur elles.

Après le procès, les enquêteurs, leurs superviseurs, les procureurs et des représentants d'autres organismes se sont réunis pour en faire le bilan. Malgré le succès de l'enquête et de la poursuite, ils ont relevé deux problèmes.

Les enquêteurs n'avaient que des éloges pour les organismes bénévoles non gouvernementaux qui avaient offert aide et hébergement aux victimes. La GRC a toutefois avoué son incapacité à soutenir adéquatement les victimes dans cette affaire et le besoin d'améliorer les services offerts aux victimes de traite de personnes.

Il a également été reconnu que ce réseau de trafiquants aurait pu être neutralisé plus tôt. Une première plainte, déposée huit mois auparavant par quatre victimes, était restée sans suite puisque les travailleurs avaient retiré leurs allégations après que les trafiquants leur eurent promis de meilleures conditions.

Tous les organismes qui avaient participé à l'enquête OPAPA ont recommandé que les services de police canadiens soient sensibilisés à ce problème et encouragés à enquêter à fond sur tous les signalements et toutes les plaintes du genre. ◦

Références

BRUINSMA, G. et W. BERNASCO. « Criminal Groups and Transnational Illegal Markets », *Crime, Law & Social Change*, vol. 41, 2004, p. 79–94.

BRUINSMA, G. et G. MEERSHOEK. « Organized Crime and Trafficking in Women from Eastern Europe in the Netherlands », *Illegal Immigration and Commercial Sex*, the New Slave Trade, sous la direction de P. Williams, Londres, Frank Cass, 1999, p. 105–118.

NIJBOER, J. A. et J. VOCKS. « The Promised Land, a Study of Trafficking in Women from Central and Eastern Europe to the Netherlands », *Criminal Law and Criminal Justice*, vol. 8, 2000, p. 379–388.

SHELLEY, L. « International Trafficking: An Important Component of Transnational Crime », *Human Security, Transnational Crime and Human Trafficking: Asian and Western Perspectives*, sous la direction de S. Okubo et de L. Shelley, New York, Routledge, 2011, p.135–151.

SHELLEY, L. « Russian and Chinese Trafficking: A Comparative Perspective », *Human Traffic and Transnational Crime: Eurasian and American Perspectives*, sous la direction de S. Stoecker et de L. Shelley, New York, Rowman & Littlefield, 2005, p. 63–77.

Nations Unies. *Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite de personnes, en particulier des femmes et des enfants, 2000 HYPERLINK "http://www.unodc.org/pdf/crime/final_instru*

Zhang, S. X. *Smuggling and Trafficking in Human Beings: All Roads Lead to America*, Londres, Praeger, 2007. Praeger.

ÉQUIPE D'EXPERTS JUDICIAIRES À L'ŒUVRE APRÈS LA CATASTROPHE AÉRIENNE DE FIRST AIR

SECOURS AIDÉS PAR LA PRÉSENCE DE MILITAIRES DANS LE NORD

Cap. Jack Neri, Service de l'identité judiciaire de la GRC, Lethbridge (Alb.)

Le 20 août 2011 décollait de Yellowknife (T.N.-O.) l'avion du vol 6560 de First Air à destination de Resolute Bay (Nt), une petite communauté inuite isolée située à 1 600 km au nord-ouest de là, dans l'Arctique canadien, avec à son bord onze passagers et quatre membres d'équipage.

Le compartiment de fret contenait environ deux tonnes de nourriture destinée aux habitants de Resolute Bay et de ses environs. La formation annuelle de la banquise dans cette région rend nécessaire le transport par la voie des airs. Vu le volume de la cargaison, First Air a eu recours à un Boeing 737, modifié de manière à pouvoir accueillir à la fois des passagers, assis à l'arrière, et des marchandises, placées à l'avant, juste derrière le poste de pilotage.

Au milieu de la bruine et de la brume, l'aéronef amorçait sa manœuvre d'atterrissage quand il a soudainement heurté le flanc d'une montagne, environ 3 km à l'est de la piste.

Sous l'effet de l'impact, l'appareil a été projeté de l'autre côté de la montagne, puis a dévalé la pente rocailleuse sur le ventre, se scindant en trois morceaux distincts (queue, ailes et fuselage central, cabine et fuselage avant) et échappant des débris de métal sur une surface couvrant 300 m sur 70 m.

Les occupants de l'avion en ont tous été éjectés. Certains ont été retrouvés gisants sur le sol, d'autres, toujours assis sur leur siège, leur ceinture bouclée. Huit passagers et les quatre membres d'équipage ont perdu la vie. Trois passagers, grièvement blessés, ont miraculeusement survécu.

Au même moment, les Forces canadiennes (FC) effectuaient un vaste exercice de sécurité et de protection du territoire baptisé « nanook 11 » dans le passage du Nord-Ouest canadien.

Quelque 1 100 militaires participaient à l'exercice, dont plus de 300 se trouvaient à proximité de Resolute Bay. Pour les besoins de l'opération avaient été déployés sur place plusieurs avions de recherche et de sauvetage, des hélicoptères, une frégate, du personnel des gardes côtières canadienne et américaine ainsi que des membres du Bureau de la sécurité des transports (BST).

Ironie du sort, l'exercice prévoyait la simulation d'une catastrophe aérienne et d'une opération de sauvetage maritime. Alertées vers 12 h 50, les autorités militaires ont immédiatement interrompu les manœuvres en cours pour organiser des activités de sauvetage.

Des membres des FC et des pompiers de l'aéroport local se sont rendus sur le site de l'accident, soutenus par trois hélicoptères de l'armée transportant des secouristes, dont quinze membres du personnel médical. Les trois survivants ont rapidement été repérés, puis ramenés à la base des FC pour y recevoir des soins avant d'être transportés à Iqaluit à bord d'un avion Globemaster C-17.

Les secouristes ont retrouvé douze cadavres, qu'ils ont voilés de couvertures en attendant l'arrivée de la police.

Plusieurs membres armés des Rangers du Nunavut, une unité bénévole des FC composée d'Inuits de la région, ont été chargés d'assurer la sécurité du site 24 h sur 24, mesure nécessaire vu la présence de prédateurs, notamment des ours polaires, susceptibles d'être attirés par l'odeur des victimes et de la grande quantité de nourriture maintenant dispersée sur le site.

Le système de commandement des interventions a été mis en œuvre. La GRC a conduit l'enquête visant à découvrir une éventuelle implication criminelle. Étant donné l'ampleur de l'incident, des policiers ont été dépêchés sur les lieux pour aider les deux membres de la GRC du détachement local et l'unique agent d'identification judiciaire posté à Iqaluit, capitale du Nunavut.

Une équipe de spécialistes en identification judiciaire de la GRC venant de l'Alberta et d'Ottawa ainsi qu'un expert en reconstitution de collisions et un analyste de soutien en matière de collision venant de l'Alberta ont également été envoyés au Nunavut.

En raison du grand nombre de victimes et de la sévérité des lésions qu'elles avaient subies et qui risquaient d'empêcher leur identification, on a usé des protocoles de l'Identification des victimes de catastrophes (IVC).

L'IVC permet d'établir de façon probante l'identité des victimes par l'application de directives internationalement reconnues. L'identification visuelle fondée sur la comparaison du défunt avec une photo, par exemple celle du permis de conduire, est souvent hasardeuse. Pour éviter toute erreur, il vaut mieux employer un dactylogramme, une fiche dentaire ou un échantillon d'ADN.

Un accident de cette ampleur nécessitant d'habitude plusieurs jours de traitement, les FC ont dressé près du site d'écrasement un camp provisoire formé de deux tentes mobiles.

L'une d'elles, réservée à l'usage des

L'équipe de l'IVC examine l'un des articles personnels trouvés.

Cap. Jack Neri, GRC

secouristes et dotée d'un radiateur au diesel, protégeait ceux-ci des intempéries lors des repas. Il a d'ailleurs fallu suspendre les opérations toute une journée en raison des vents forts qui risquaient de souffler des débris de métal en tous sens.

Dans l'autre, où étaient placés le matériel non électronique, les effets personnels trouvés et les pièces à conviction, le coroner compétent et l'équipe d'identification judiciaire ont examiné les victimes.

Comme le terrain accidenté empêchait les avions d'approcher aisément du site de l'écrasement, c'est au moyen d'hélicoptères et de véhicules tout-terrain que les soldats, policiers et membres du BST étaient amenés sur le site chaque matin et en étaient ramenés à la fin de la journée.

La première chose à faire, en cas d'accident meurtrier, est un relevé exact de l'état des lieux. Des images photo et vidéo ont donc été prises à partir du sol et des airs. L'équipe d'analyse en collisions de la route a enregistré toutes ses mesures à l'aide d'outils numériques, et au terme du sixième jour, elle avait consigné 750 données topographiques et judiciaires.

Une fois terminées les prises de vues photo et vidéo, chacun des passagers et membres d'équipage décédés s'est vu assigner un numéro d'identification unique. Les experts en collision de la route ont noté avec précision leur emplacement sur le site d'écrasement à l'aide d'instruments topographiques sophistiqués utilisant le système GPS différentiel.

Ces instruments permettent d'obtenir des mesures nettement plus précises que les usuels appareils GPS de poche répandus sur le marché, et en beaucoup moins de temps.

Les victimes ont été transportées dans la deuxième tente pour être examinées de plus près. Les experts en identification judiciaire ont dressé un constat préliminaire des blessures, consigné les traits signalétiques et décrit les vêtements de chacune d'elles.

Les experts ont aussi pris des empreintes digitales au moyen de poudre dactyloscopique noire, d'étiquettes adhésives blanches et de feuilles d'acétate, lesquelles fournissent un relevé des crêtes papillaires beaucoup plus détaillé que l'impression à encre noire sur papier blanc.

Les corps des douze victimes ont ensuite été ramenés à la base des FC, où un dentiste militaire a établi la fiche dentaire de chacun d'eux au moyen d'un procédé radiographique.

Cap. Jack Neri, GRC

Le personnel militaire forme une ligne de recherche sur le site d'écrasement pour retrouver les effets personnels des passagers et des membres d'équipage.

Après quoi ils ont été transportés à Ottawa, où ils ont fait l'objet d'une autopsie complète et ont tous pu être formellement identifiés.

Une fois terminé l'examen externe des victimes, l'équipe de l'IVC a ratissé le site de l'accident, pris d'autres mesures topographiques des débris de l'avion et du terrain, puis ramassé et étiqueté tous les effets personnels des passagers et membres d'équipage.

Vu l'étendue considérable du site d'écrasement, on a recouru à une technique de recherche en ligne droite pour son ratissage. L'équipe de l'IVC et vingt-quatre militaires des FC et des forces navales des États-Unis, ces derniers étant présents à titre d'invités sur la frégate des FC pour l'exercice Nanook, ont entamé la fouille terrestre après qu'une ligne de référence eut été définie au moyen d'une grosse corde tendue sur toute la longueur du site.

Placés à distance d'un bras l'un de l'autre, les militaires, sur ordre de leur commandant d'unité, avançaient lentement en ligne droite jusqu'à ce qu'un objet d'intérêt soit repéré. Celui ou celle qui l'avait repéré levait alors la main, et le commandant d'unité criait « Halte! » pour que l'équipe de l'IVC puisse s'approcher et vérifie s'il s'agissait d'un effet personnel ou non.

Si c'était le cas, l'endroit était noté à l'aide du système GPS différentiel, puis l'objet était étiqueté, photographié et recueilli. Grâce à cette méthode exhaustive, on a pu passer le site d'écrasement au peigne fin en une demi-journée et trouver quelque 225 effets personnels.

Les articles récupérés ont ultérieurement été confiés à l'entreprise que la compagnie aérienne avait chargée de nettoyer (bon nombre d'entre eux étant empreints de kérosène), de photographier et de cataloguer, puis des dispositions ont été prises pour qu'ils soient restitués aux familles de leurs propriétaires.

On a appris plus tard que les cartes d'identité des membres d'équipage trouvées sur le site d'écrasement et remises à l'entreprise privée comportaient une puce électronique contenant des données biométriques sur leurs détenteurs, notamment des empreintes digitales. En cas d'incident ultérieur, la police devrait donc, aux fins d'identification, conserver les cartes d'identité émises par les compagnies aériennes.

Lors de leur intervention initiale, les FC ont repéré l'enregistreur de données de vol et celui des conversations du poste de pilotage. Les deux boîtes ont été rapportées à Ottawa pour y être analysées par les ingénieurs du laboratoire du BST. First Air s'est chargé de l'enlèvement des débris dans les mois suivant l'accident.

Comme il est d'usage au terme de tels déploiements, l'équipe de l'IVC a transmis à la DG de la GRC ses recommandations et suggestions d'après-mission. Les instruments topographiques reposant sur le système GPS différentiel ayant apporté une aide précieuse au personnel de criminalistique et du BST, il a notamment été recommandé, pour les catastrophes futures, que les experts judiciaires en reconstitution de collisions dépêchés sur place soient munis de ces outils.

En janvier 2012, le BST a diffusé un communiqué comportant un rapport d'étape sur l'écrasement. Les enquêteurs ont caractérisé celui-ci comme un accident « résultant d'un impact sans perte de contrôle », mais sa cause exacte demeure inconnue.

VOIR LES CHOSES D'UN AUTRE ŒIL

UN DOCUMENTAIRE NOUS AMÈNE À REVOIR NOS PERCEPTIONS DES TRAVAILLEUSES DU SEXE

Même si le tueur en série Robert Pickton a été arrêté il y a dix ans, bien des travailleuses du sexe hésitent toujours à faire confiance aux policiers. Sigrid Forberg, rédactrice pour la Gazette, *s'entretient avec Rosie Dransfeld au sujet de son documentaire* Who Cares? *sur la vie de travailleuses du sexe d'Edmonton et le travail des membres du projet KARE, le groupe de travail mixte de la GRC et du Service de police d'Edmonton qui enquête sur des femmes disparues en Alberta.*

VOUS AVEZ AFFIRMÉ AVOIR TOUJOURS ÉTÉ DÉCHIRÉE ENTRE LE DÉSIR DE DIVERTIR ET CELUI DE DÉRANGER. QUEL ÉTAIT VOTRE BUT EN PRODUISANT CE FILM?

Je crois que je voulais à la fois divertir et déranger. Dans la vie, rien n'est tout noir ou tout blanc. C'est très facile de mettre des étiquettes sur tout. Mais ça ne correspond pas à la réalité. Je crois que l'être humain a de nombreuses facettes, plus particulièrement ces femmes. Elles se trouvent dans des situations de désespoir, et j'ai souvent l'impression que, d'une certaine manière, en maintenant un style de vie malsain et en continuant de se droguer, elles se suicident à petit feu. Je pense toutefois que l'humour est important : on doit toujours être capable de voir la beauté de la vie, d'être passionné, de rire; ça fait partie de la vie.

QU'AVEZ-VOUS APPRIS PENDANT LE TOURNAGE?

Bon nombre des femmes que j'ai vu travailler dans la rue à Edmonton sont des victimes sans défense. Je ne dis pas qu'elles sont toujours de bonnes personnes, mais il s'agit de victimes. Et elles souffrent, pour la plupart, d'un trouble mental ou d'autres maladies. Elles sont jugées, et pas seulement par les hommes; d'ailleurs, je crois que les femmes sont encore plus dures que les hommes envers les prostituées. N'oublions pas toutefois que le commerce du sexe n'existerait pas si la demande n'était pas là.

QUELLE A ÉTÉ VOTRE IMPRESSION DU TRAVAIL DES MEMBRES DU PROJET KARE?

J'ai été très impressionnée par la grande attention qu'ils portent à ces femmes. Ils ont d'ailleurs établi des relations avec elles dans la rue. Et elles peuvent maintenant parler à des membres de la GRC et à des policiers municipaux en qui elles ont confiance et dont elles sentent l'appui, ce qui peut sembler inconcevable ailleurs au pays. À mon avis, c'est un immense avantage. Quand j'ai accompagné les membres dans la rue, je n'avais aucune idée du nombre de femmes qui y travaillaient. Et au moment de les approcher, les policiers leur disaient habituellement vouloir prélever leur ADN pour être en mesure d'identifier leurs restes si jamais elles étaient victimes d'un homicide. Je n'ai cessé de les entendre dire cela pendant les huit heures passées avec eux.

QU'EN AVEZ-VOUS PENSÉ?

Je pense que je n'ai jamais été aussi fâchée de toute ma vie. Je ne savais même pas comment gérer ma colère. Quand je suis revenue chez moi, je suis allée marcher avec mon chien, et je me suis mise à crier. Ce n'est pas la faute de la GRC, c'est la façon qu'on traite ces femmes au Canada, comme des personnes dérangeantes, des fardeaux. Les organismes qui tentent de leur venir en aide manquent cruellement de fonds. Leur personnel travaille avec acharnement et rigueur, mais personne n'est vraiment là pour protéger ces femmes. L'un des objectifs du film était d'amener le public à éprouver de la sympathie pour elles et, en quelque sorte, à tomber amoureux d'elles. Il visait aussi à faire comprendre ce qui se passe dans la rue et à quel point il est dangereux d'y vivre, et à montrer qui sont réellement les victimes.

QUELLES LEÇONS AIMERIEZ-VOUS QUE LES POLICIERS TIRENT DE VOTRE FILM?

Je crois que ce film devrait être présenté à tous les services de police du Canada et même d'ailleurs pour que les policiers puissent voir les vraies victimes du commerce du sexe. Nous les jugeons souvent trop vite. Ces femmes ne sont pas dans la rue par choix. Je ne peux m'imaginer une jeune fille affirmer : « Quand je serai grande, je serai une prostituée ». Ce n'est pas une profession de choix. J'espère que, grâce au film, les policiers comprendront mieux les circonstances dans lesquelles vivent ces femmes et les difficultés qu'elles doivent surmonter pour s'en sortir, de sorte que la prochaine fois qu'ils verront une travailleuse du sexe, ils auront de l'empathie et de la compassion pour elle.

Le documentaire de Rosie Dransfeld *Who Cares?* porte sur la vie de travailleuses du sexe d'Edmonton et le travail des membres du projet KARE.

Office national du film du Canada

#PROBLÈMESGAZOUILLÉS

UN PROGRAMME EN LIGNE UTILISE TWITTER POUR SUIVRE LES INCIDENTS

Par Mallory Procunier

Deux instituts de recherche néerlandais et une jeune entreprise ont conjugué leurs efforts pour glaner des informations utiles aux services d'urgence pendant un incident grâce à Twitter.

Leur programme Twitcident Event Monitor permet de filtrer les gazouillis (*tweets*) dans une application Web utilisant des algorithmes pour trouver des discussions sur des accidents, émeutes et autres questions de sécurité publique.

« Nous voulons être les premiers à découvrir un incident et à en aviser les agents de sécurité », déclare Richard Stronkman.

Pendant les évènements nationaux de grande portée, comme la célébration de la Fête de la Reine aux Pays-Bas, Stronkman rejoint les agents d'information de la police devant un écran d'ordinateur, et surveille les gazouillis relevés par le programme.

Si un incident suscite suffisamment de gazouillis, les services d'urgence peuvent être dépêchés sur les lieux en quelques minutes.

« Nous nous concentrons surtout sur les cinq premières minutes suivant un incident, pendant lesquelles nous nous efforçons d'améliorer les renseignements en temps réel pour les services de police, explique Stronkman. Essentiellement, nous leur fournissons des informations opportunes exploitables. »

Richard Stronkman

Bien que Twitcident ne surveille pas New York, cette saisie d'écran montre la façon dont le programme utilise des mots clés pour trier le contenu de Twitter, en vue d'aviser la police des incidents en puissance.

UN ŒIL ATTENTIF

Le programme permet de trouver tous les gazouillis touchant une certaine zone, comme une ville, un bar ou un parc. Il classe ces messages par catégories comme différents scénarios d'urgence, supprime le bruit, et affiche le nombre de messages pertinents reçus pour chaque scénario dans un tableau facile à lire.

« Si l'on répertorie de 60 000 à 100 000 gazouillis par jour, le programme ne montre que les 1 000 gazouillis pertinents pour la situation plutôt que tous ceux qui sont répertoriés, poursuit Stronkman.

Dans ce format, il est facile de remarquer 20 nouveaux gazouillis en 5 minutes sur un incendie dans un certain quartier, ce qui indique aux policiers qu'il est temps d'agir.

Event Monitor tient aussi compte de l'argot et des abréviations. Pendant le carnaval d'été de Rotterdam, on a fait appel à des experts en argot pour aider à entrer tous les termes que les visiteurs des différents groupes ethniques utilisent généralement pendant un incident.

ENGOUEMENT POUR TWITCIDENT

Selon Stronkman, le personnel des services d'urgence néerlandais est enthousiasmé par le programme, qui exige une formation minimale, est facile à intégrer aux organisations et ajoute de la valeur aux efforts de surveillance des médias sociaux.

Il y a deux ans, une fusillade a éclaté pendant le carnaval d'été. Les autorités savaient qu'on craignait que cela ne se reproduise cette année et, effectivement, un incident mineur a déclenché une vague de rumeurs dans Twitter.

Le programme a rapidement décelé ces rumeurs concernant une fusillade et a avisé la police, qui a pu rapidement les démentir grâce à son propre compte Twitter.

Twitcident Event Monitor a aussi alerté la police lorsque des utilisateurs de Twitter ont proféré des menaces envers des dignitaires et des citoyens.

« Dans quelques cas, des messages indiquaient un risque accru, et la police a rendu visite aux suspects », explique Stronkman.

UN SUJET BRÛLANT

Aux Pays-Bas, la sécurité publique est une priorité. Mais, comme Stronkman terminait son mémoire de maîtrise sur le filtrage des médias sociaux, il s'est rendu compte qu'il n'y avait pas grande innovation dans ce domaine en matière de sécurité publique. Cela l'a poussé à créer Twitcident.

« Je me suis demandé comment trouver dans les médias sociaux du contenu pertinent pour les services d'urgence, qui améliorerait la sécurité publique », précise Stronkman.

Le succès de Twitcident a aussi soulevé d'autres questions pour Stronkman. Il estime que les médias sociaux sont utiles pour retrouver les personnes disparues, atteindre le grand public et même mobiliser les policiers et les citoyens pour renforcer la sécurité des quartiers.

Stronkman espère fusionner Twitcident avec le futur centre de renseignements en temps réel des Pays-Bas, qui permettra aux services de police du pays de mettre en commun leurs renseignements.

Mais pour le moment, il s'efforce de peaufiner son produit qui, il le souhaite, améliorera les capacités d'application de la loi aux Pays-Bas.

« Pour nous, cela signifie faciliter un peu la vie des services d'urgence, conclut Stronkman. J'espère que notre technologie améliorera vraiment les choses pour eux. »

RÉCENTES ÉTUDES POLICIÈRES

Les extraits suivants d'études récentes en matière de justice et d'application de la loi reflètent les vues et les opinions des auteurs, mais pas nécessairement celles de leur organisation d'attache. Les rapports intégraux sont accessibles au site Web indiqué à la fin de chaque résumé.

A CURRENT ANATOMY OF POLICING, PROTESTERS AND PUBLIC OPINION IN AN AGE OF OUTRAGE
(en anglais seulement)

Par Eli Sopow, Ph.D.

La désobéissance civile et les manifestations sont en hausse partout sur la planète. L'auteur en avance les raisons et propose aux policiers des façons de mieux y réagir.

Les manifestants ont plusieurs profils. Une émeute, une manifestation avec ou sans désobéissance civile passive et une manifestation d'abord calme qui dégénère sont différentes l'une de l'autre et appellent des tactiques différentes de la part de la police.

L'émeute, qu'on associe souvent à un événement sportif ou à une bande de jeunes ivres, est propice à l'effet d'entraînement et la violence peut gagner la foule très rapidement.

Par contre, dans une manifestation organisée, pour une cause sociale, politique ou environnementale, une violence déchaînée est moins susceptible d'arriver.

Une manifestation calme peut à l'occasion devenir violente si une poignée de manifestants ont pour but de détruire des biens publics et d'attaquer les forces de l'ordre.

Selon l'auteur, cinq pour cent, tout au plus, des manifestations qui commencent dans le calme sont infiltrées par des individus assoiffés de violence. Quand ils doivent faire face à un tel groupe, les policiers douvent cibler cette minorité de délinquants sans s'en prendre aux 95 pour cent des manifestants qui n'en ont pas contre la police et qui ne veulent pas voir d'explosion de violence.

L'auteur suggère aux policiers une présence normale à ces manifestations, c'est-à-dire qu'ils devraient porter l'uniforme régulier des services généraux et patrouiller pour faire savoir aux manifestants qu'ils sont prêts à intervenir au besoin.

Il décrit trois profils de manifestants que le policier doit avoir à l'esprit quand il travaille dans une manifestation : le manifestant passif, dont les actions sont timides et qui s'exprime par Internet, par lettre et par pétition; le manifestant actif, qui fera les mêmes choses que le manifestant passif, mais qui participera aussi à des manifestations calmes; et le manifestant instable, qui avec une poignée de semblables voudra se livrer à des actes violents, voire se faire arrêter.

Les manifestants instables, malgré leur violence extrême, n'ont pas le pouvoir d'infléchir le comportement des autres. L'auteur montre que les manifestants passifs et actifs chercheront même plutôt à fuir la violence ou à inciter les manifestants violents à s'arrêter avant qu'ils fassent dérailler la manifestation de son objectif.

Par conséquent, les policiers doivent analyser l'environnement et décider de la tactique à utiliser selon le type de manifestation en cours et le type de manifestants présents.

POUR CONSULTER LE RAPPORT INTÉGRAL : WWW.POLICECOUNCIL.CA

POLICE LEADERSHIP CHALLENGES IN A CHANGING WORLD
(en anglais seulement)

Par Anthony W. Batts, Sean Michael Smoot and Ellen Scrivner

L'article traite des avantages et des difficultés que les recrues de la nouvelle génération apportent à la profession policière ainsi que de l'adaptation qu'elles exigent des dirigeants des services de police.

Un service de police évolue grâce à deux nouvelles réalités : une nouvelle génération de policiers et l'utilisation accrue de nouvelles technologies.

L'employé contemporain serait consciencieux, altruiste, libre penseur et tolérant à l'égard de la différence. Il veut rendre le monde meilleur et travailler dans un milieu qui mise sur la collaboration et le travail pratique. Il est ouvert à un milieu de travail où se côtoient des gens d'horizons variés et à l'écoute des préoccupations des différentes communautés – autant d'attributs qui sont très prisés chez les policiers.

Mais l'employé contemporain n'apporte pas que des avantages au milieu de travail. Il en attend aussi une adaptation à son mode de vie – la conciliation travail-famille, la remise en question de l'autorité, une rétroaction constante sur son rendement. Il veut surtout voir l'incidence de son travail sur l'organisation. On est loin de l'employé qui a accepté depuis longtemps le modèle paramilitaire de la police, où le travail a préséance sur la satisfaction de l'employé.

On dit aussi de l'employé contemporain qu'il a besoin d'aide pour mener une tâche à terme, ce qui en fait un bon candidat au mentorat et à la formation. Les leaders policiers seraient donc avisés, pour retenir les gens de cette jeune génération, de les laisser s'épanouir et de leur donner beaucoup d'occasions de formation.

L'autre moteur du changement dont les leaders policiers doivent tenir compte est l'omniprésence de la technologie. L'employé contemporain est à l'aise dans le monde technologique et peut contribuer à intégrer la technologie aux activités quotidiennes, par exemple pour tenir des réunions virtuelles à l'aide des médias sociaux comme Facebook et Twitter.

La technologie change aussi les types de crimes sur lesquels les services policiers se penchent. La cybercriminalité, la pornographie juvénile et les mobilisations éclairs sont des délits relativement nouveaux qui se sont répandus grâce à la technologie. Mais la technologique peut aussi aider à lutter contre ces crimes. La technologie cellulaire et le GPS peuvent aider à retrouver et à récupérer des véhicules volés et les caméras de surveillance peuvent faciliter l'identification des suspects.

La coexistence de plusieurs générations de policiers en un même milieu peut être éprouvante parfois, mais les auteurs encouragent les leaders policiers à exploiter les connaissances des employés contemporains.

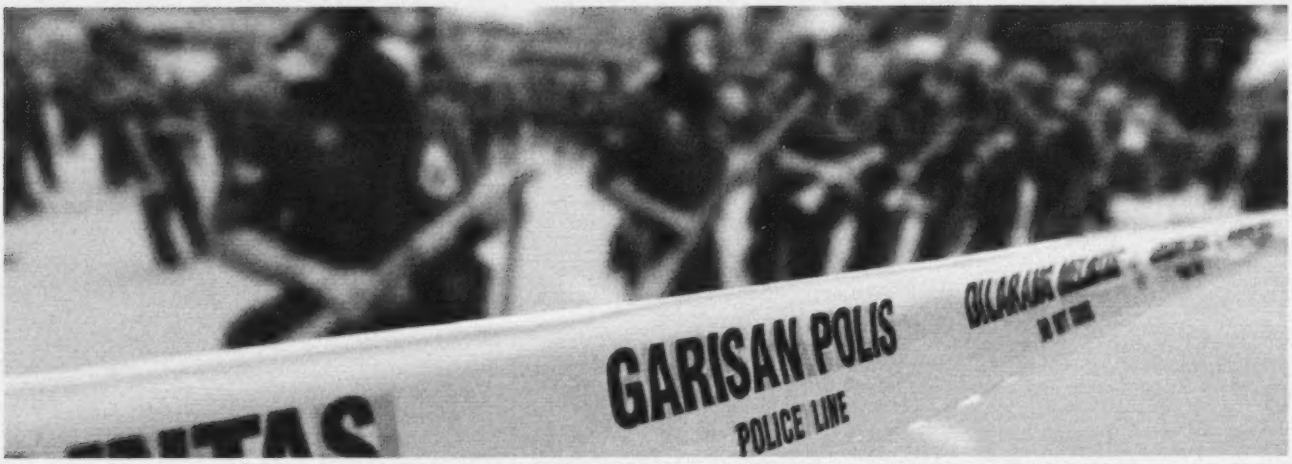

Une manifestation calme peut à l'occasion devenir violente si une poignée de manifestants ont pour but de détruire des biens publics et d'attaquer les forces de l'ordre.

Si ceux-ci jugent que leurs idées ne sont pas valorisées dans l'organisation, ils n'hésiteront pas à la quitter, emportant avec eux les meilleurs leaders de leur génération.

POUR CONSULTER LE RAPPORT INTÉGRAL : WWW.NIJ.GOV

YOUTH (IN)JUSTICE: ORAL LANGUAGE COMPETENCE IN EARLY LIFE AND RISK FOR ENGAGEMENT IN ANTISOCIAL BEHAVIOUR IN ADOLESCENCE (en anglais seulement)

Par Pamela Snow et Martine Powell

Les auteurs imputent la délinquance de bien des jeunes à un trouble non décelé en compétence langagière à l'oral.

La compétence langagière à l'oral est la capacité d'utiliser et de comprendre le langage parlé dans différentes situations et dans des échanges sociaux pour vaquer à des activités quotidiennes. Elle combine plusieurs aspects auditifs et verbaux qui s'apprennent habituellement avec le temps.

À mesure que vieillit l'enfant, il apprend des techniques langagières qu'il peut appliquer en contexte social. Quand il entre à l'école, il devrait être capable de raconter une histoire et de communiquer avec ses pairs par la narration, un récit qui suit un ordre logique et cohérent et qui tient compte de la connaissance antérieure de l'auditeur.

L'enfant devrait avoir acquis la cognition sociale, soit la capacité d'analyser une situation de face à face avec une autre personne, de tenir compte de ce que la personne dit, du ton de sa voix, de ses expressions faciales et des contraintes sociales de la situation.

S'il n'a pas développé ces capacités, il risque de ne pas collaborer, de déranger en classe, parce que le travail sera plus difficile pour lui. Les auteurs affirment que les garçons qui ont des difficultés de langage non décelées et qui montrent de telles tendances risquent d'être étiquetés comme ayant des problèmes de comportement plutôt qu'un trouble du langage.

Les troubles du langage aboutissent à l'activité antisociale chez les garçons vers l'âge de 19 ans. Les auteurs citent une étude qui révèle, chez les garçons de 19 ans, un lien direct entre un trouble du langage dans l'enfance et la délinquance à la fin de l'adolescence.

Les auteurs prétendent qu'une intervention précoce est cruciale pour ceux qui souffrent de déficits du langage et présentent quatre conséquences clés dans leur recherche.

Premièrement, elles concluent que les difficultés de comportement, classées comme des problèmes de santé mentale, ont une forte corrélation avec les déficits du langage à l'oral. Le rapport enseignant-élève serait essentiel. Les enseignants doivent percevoir leur travail dans un contexte plus vaste de santé publique.

Deuxièmement, elles font valoir que les interventions auprès des jeunes et l'accompagnement relevant de la thérapie cognitivo-comportementale reposent beaucoup sur les échanges verbaux et requièrent de fortes compétences en analyse du langage — qui fait justement défaut à ces jeunes. Elles suggèrent aux thérapeutes de trouver des façons de réduire l'élément verbal dans leurs méthodes, de simplifier leur langage et d'utiliser des accessoires visuels.

Troisièmement, l'ensemble de la preuve laisse entendre que les jeunes contrevenants auront probablement de la difficulté à faire une déposition, puisqu'ils ont de la difficulté à faire le récit complet, cohérent et organisé de leurs gestes. Les policiers devraient les interroger en gardant à l'esprit que les compétences langagières des jeunes contrevenants peuvent laisser à désirer. Les policiers doivent être formés pour trouver une façon simple de poser leurs questions en entrevue, pour réduire au minimum la complexité du langage qu'ils utilisent. Ils doivent aussi évaluer les éventuels déficits langagiers des jeunes s'ils peuvent nuire à leur performance en entrevue, ce qui pourrait les priver de leur droit à la justice.

Enfin, elles abordent la justice réparatrice qui est recommandée pour les jeunes délinquants. Il s'agit de réunir la victime, le contrevenant et un médiateur formé pour parler de l'incidence que le crime a eu sur la victime. Cependant, cette méthode présente des risques lorsque le jeune contrevenant a un trouble du langage.

POUR CONSULTER LE RAPPORT INTÉGRAL : WWW.AIC.GOV.AU

UNE CHRONIQUEUSE SUR LE TERRAIN

DES JOURNALISTES SUIVENT LE DÉROULEMENT D'UNE ENQUÊTE

Par Sigrid Forberg

Les chroniqueurs militaires le savent depuis longtemps, il importe de faire la différence entre suivre les sujets d'une chronique et leur nuire.

Récemment, des quartiers généraux provinciaux de la GRC ont donné l'occasion à des chroniqueurs de vivre une telle expérience sur le terrain.

UN RISQUE PROFITABLE

En août dernier, Barb Pacholik, chroniqueuse judiciaire au *Regina Leader-Post*, a reçu un appel mystérieux du quartier général de la GRC; on lui demandait de venir assister à une rencontre.

L'insp. Mercer Armstrong, off. resp. des Services de soutien aux Affaires fédérales de la province, a eu l'idée d'intégrer un chroniqueur dans une de ses enquêtes. L'idée approuvée, il a consulté les employés des Communications, qui ont vu une bonne candidate en Pacholik.

La réputation de chroniqueuse judiciaire juste et impartiale de Pacholik, qui compte plus de 20 ans de métier, n'est plus à faire à la Gendarmerie. Elle a déjà pris part à des copatrouilles, mais elle d'abord hésité avant de s'investir autant dans une enquête.

« J'ai envisagé le tout avec prudence, affirme Pacholik. Je pense que ni l'un ni l'autre ne savait ce qui l'attendait, mais la confiance entre nous était très réciproque. »

Armstrong soutient que c'est un risque qui valait la peine d'être pris pour les deux parties. Pacholik a été intégrée au projet Faril, qui a mené à plusieurs arrestations et à la saisie d'une quantité de cocaïne et d'ecstasy évaluée à 17,5 millions de dollars.

Le s.é-m. Bruce Spencer, chef d'équipe lors du projet Faril, s'est occupé de Pacholik et l'a aidée à obtenir les accès ou les informations dont elle avait besoin. Il y avait bien sûr des limites à ce qu'elle pouvait divulguer, mais l'équipe était à son entière disposition.

« Elle était en retrait, mais elle pouvait poser des questions, explique Spencer. Il fallait établir une relation de confiance. Au début, les membres étaient un peu méfiants, mais après quelques jours, ils étaient plus à l'aise avec elle. »

C'était un risque calculé qui a porté fruit pour l'équipe des enquêtes fédérales de Regina. La série de six articles a été publiée et Pacholik, de même que la GRC, ont reçu beaucoup de commentaires positifs concernant le produit final.

UNE OCCASION DE SE DÉMARQUER

D'autres provinces veulent emboîter le pas. Le chef des communications et le chef des enquêtes fédérales de la Colombie-Britannique ont demandé au serg. Duncan Pound de reprendre le même modèle.

En C.-B., plus grande province à contrat de la GRC, c'est un peu plus risqué. La GRC doit y assurer les services de police provinciaux et, dans biens des cas, municipaux, ainsi qu'une présence fédérale étendue.

Récemment, la GRC de la C.-B. a été fortement critiquée publiquement pour des incidents très médiatisés d'inconduite de certains membres. Ce projet comporte beaucoup d'enjeux pour elle.

« Il faut être conscient qu'on pourrait être critiqué si l'enquête ne se déroule pas comme prévu, précise Pound. Cependant, nous accordons une grande confiance à nos équipes d'enquête et nous voulons que les chroniqueurs et les Canadiens soient témoins de leur travail. »

Le chroniqueur a été choisi selon un processus objectif. Pound explique que la GRC a examiné les demandes faites par différents réseaux de presse provinciaux en tenant compte de leur tirage, de leur proposition et de leur compréhension des restrictions nécessaires.

Une vérification des antécédents était obligatoire. De plus, le chroniqueur et les rédacteurs en chef du réseau de presse ont accepté de ne rien publier qui pourrait compromettre l'enquête. Pound mentionne que la GRC souhaite se servir de cette expérience pour déterminer s'il sera possible d'offrir une telle possibilité à d'autres réseaux de presse.

« C'est une occasion de montrer à la population canadienne les tâches quotidiennes de 99 % de nos employés, affirme Pound. Nous sommes convaincus que la majorité de nos employés sont de bonnes personnes qui font un boulot exceptionnel. Pourquoi ne pas leur donner la chance de faire les manchettes? » Pacholik acquiesce. « Quand on pense à un gendarme, on voit la tunique rouge et le stetson, mentionne Pacholik. Mais on ne sait pas grand-chose des fonctions des membres en civil. Nous consacrons beaucoup d'argent à la police au Canada et c'est une façon de montrer aux gens où va leur argent. »

Le projet Faril a permis de faire plusieurs arrestations et de saisir pour 17,5M$ de cocaïne et d'ecstasy. Barb Pacholik a fait le récit de l'enquête pour le *Regina Leader-Post*.

GRC